





**4**  
**INAUGURATION**  
**MAIRIE**



**13**  
**OPÉRATION**  
**GRANDE LESSIVE**

Si je vous dis : «HARCELEMENT»

menace moquerie  
interdit drame espionne  
humiliation  
grosse rejeter bagarre racisme  
tristesse suicide  
racisme ordre surnom peur voler  
méchanceté  
solitude  
rabaisser vengeance  
éter

**17**  
**STOP**  
**HARCÈLEMENT**

ts de CE2/CM1/CM2

# SOMMAIRE

Proche de vous	<b>4</b>
Vie locale	<b>6</b>
Bien vivre ensemble	<b>11</b>
Écoles	<b>12</b>
Petite Enfance	<b>14</b>
Crèche	<b>16</b>
Enfance et jeunesse	<b>17</b>
Vie Sociale	<b>18</b>
Service population	<b>20</b>
Devoir de mémoire	<b>21</b>
Urbanisme	<b>26</b>
ADIL 74	<b>28</b>
Associations	<b>29</b>
Nouvelle entreprise	<b>35</b>
Conseil Municipal	<b>36</b>

## RÉDACTION DU MAGAZINE MUNICIPAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

M. Patrick ANTOINE, Maire

RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION :

M. Guy LAMBELET, Maire-Adjoint

RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION :

Malika PELLEVAT

## CONCEPTION GRAPHIQUE

1<sup>er</sup> ET 4<sup>e</sup> DE COUVERTURE :

Service communication, Mairie de Vétraz-Monthoux

MISE EN PAGE INTÉRIEURE :

Uberty Jourdan - Bonneville

## CRÉDITS PHOTOS :

©Mairie de Vétraz-Monthoux,

©Adobe Stock

TIRAGE : 5800 exemplaires | DÉPÔT LÉGAL : 1<sup>er</sup> semestre 2024

Merci aux élus, aux services municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des articles de ce magazine ainsi qu'aux annonceurs qui nous soutiennent par la commande d'encarts publicitaires.



Chères Vétraziennes, chers Vétraziens,

Il nous reste 18 mois pour finaliser notre projet de mandat, c'est très court mais tous nos services, mon équipe municipale, sont fortement impliqués dans leurs objectifs respectifs.

**6 gros chantiers sont lancés, 5 se termineront avant la fin du mandat.**

#### **NOUVEAUX COMMERCES AU CENTRE-BOURG.**

La modification n°2 du PLU sera validée cet été par le Conseil Municipal, le permis de construire sera donc accordé **pour un début de chantier de la création des 1000 m<sup>2</sup> de commerces route des Hutins** (déconstruction des 4 maisons sur site en octobre). 65% des locaux commerciaux sont d'ores et déjà réservés par des vétraziens, 3 lots encore disponibles, nous recherchons un bon restaurateur pour celui de 200 m<sup>2</sup>.

**GRUPE SCOLAIRE RENÉ CASSIN.** Les 84 places de parking en sous-sol sont déjà presque couvertes, le reste de l'élévation du bâtiment va suivre dans les délais prévus au calendrier pour une livraison en avril 2025 et une rentrée des enfants en septembre. On est donc bien dans les temps et toujours avec un budget maîtrisé !

#### **TERMINUS DU BUS.**

Le mois de juin voit également débiter **l'aménagement de la place de la citoyenneté, route de Hauteville et chemin de l'Eglise** permettant l'accès du futur groupe scolaire, la création d'un nouveau Point d'Apport Volontaire (PAV) pour le tri sélectif du quartier et surtout le **terminus de la ligne 8** avec un retournement et l'arrêt de régulation des bus de la TP2A, qui nous **permettra de passer de 50' de cadencement à 20' pour une liaison du centre-bourg à la gare du Léman Express !** Ce sera un grand changement d'habitudes et des modes de déplacements de nos administrés : moins de pollution et moins d'usage de la voiture dans un secteur qui va s'apaiser et sécuriser les modes actifs (piétons et

## CHÈRES VÉTRAZIENNES, CHERS VÉTRAZIENS,

vélos). Les travaux seront phasés en 10 tranches pour **assurer en permanence la traversée du centre-bourg et l'accès aux commerces.** Livraison prévue avant l'été 2025.

#### **NOTRE COLLEGE.**

Une visite du chantier en cours avec le Président du Département nous permet d'espérer une livraison dans les temps de cet équipement très attendu. Le TCSP route de Taninges (Transport Collectif en Site Propre) débutera ses travaux sur la tranche « Cranves-Sales à rond-point de CORLY » pour assurer la desserte du collège. Des négociations sont en cours avec le Département pour permettre, en dehors des heures scolaires, un accès à son anneau sportif et sa salle polyvalente.

#### **PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES.**

Nous sommes en négociation avec l'opérateur retenu qui couvrira notre Centre Technique Municipal des panneaux photovoltaïques permettant l'autoconsommation des besoins du bâtiment. **350 000 € d'économies sont attendues** sur la durée d'amortissement de l'opération entièrement financée par l'opérateur sans contribution de la fiscalité communale.

#### **UNE ANNÉE OLYMPIQUE !**

Notre commune, labellisée Terre de Jeux 2024, a inauguré avec l'US VETRAZ et le District son **nouveau terrain synthétique** au stade Gilbert DUCHENE, et juste à côté du Lycée Jean MONNET, la **plaine des sports de l'agglomération TESSA WORLAY**, accessible directement de VETRAZ-MONTHOUX.

Notre **première fête du sport** au centre-bourg, familiale et conviviale, assurée en collaboration avec les associations sportives œuvrant sur la commune, a été cadencée dans la convivialité par des démonstrations diverses, la présentation de champions jeunes et moins jeunes, valides ou handicapés, un succès qui nous encourage à renouveler l'expérience. **Un grand MERCI à tous les membres de notre Comité des Jeux 2024.**

#### **METTRE EN AVANT NOS TALENTS**

Notre mission d'élus, c'est de servir notre population, défendre les intérêts vétraziens et faire rayonner notre commune mais aussi de **détecter et mettre en valeur les talents de notre commune**, sportifs, culturels, inclusifs, solidaires, culturels... Ainsi, dans le cadre d'une nouvelle stratégie de communication, nous avons pu présenter à la presse deux talents vétraziens dont nous reparlerons très prochainement : **Joël BAUD jeune réalisateur et**

**Derek ROBIN acteur producteur**, tous deux partis sur la Croisette pendant le festival de Cannes pour trouver des soutiens leur permettant la production de leur 1er long métrage historique, en partie tourné sur notre commune. Vous connaissez des talents ? Je vous invite à vous rapprocher de mon Cabinet [cabinet@vetrazmonthoux.fr](mailto:cabinet@vetrazmonthoux.fr) pour que nous examinions la meilleure manière de les mettre en avant.

#### **RÉSEAU DE CHALEUR.**

En juin débute également le chantier de notre futur réseau de chaleur dont les travaux seront optimisés sur la période d'été afin de déranger le moins possible les enfants et les enseignants en période scolaire avec une livraison mi-septembre. Le concept d'intervention optimisée avec un seul point de forage pour les 20 sondes nous permettra d'éviter l'impact de multiples sondes sur les espaces publics. Le SYANE (SYndicat des énergies et de l'Aménagement du Numérique) portant l'investissement, les contribuables vétraziens ne seront donc pas sollicités pour financer ce projet. Notre commune profitera ainsi des atouts de la géothermie permettant le chauffage et le rafraîchissement décarboné des bâtiments publics du centre-bourg ainsi que des commerces et des quelques logements liés à ce projet.

#### **VETRAZition est en route !**

De nombreux projets permettent la décarbonation de notre environnement. Notre boussole climatique guide nos actions, à commencer par la climatisation de nos documents d'urbanisme pour respecter les enjeux du ZAN (Zéro Artificialisation Nette progressive entre 2032 et 2050) et de la Loi Climat et Energie. Les enjeux sont considérables et les impacts sur nos habitudes probablement tout autant. Il va falloir s'adapter et assumer collectivement les conséquences de la transition climatique d'ores et déjà résolument en marche. Les gouttes d'eau font les grandes rivières, chaque action compte et nous prenons notre part.

*De petits pas pour l'Homme un grand pas pour notre environnement et les générations futures !*

**Patrick ANTOINE**

Maire de VETRAZ-MONTHOUX  
Vice-Président d'Annemasse Agglomération  
Président des Monts du Genevois

## INAUGURATION MAIRIE & CÉRÉMONIE DES VŒUX

CELA EST PLÛTÔT RARE ...

Une inauguration réussie à la mesure d'un évènement inhabituel et marquant.



Le 13 janvier 2024 vers 18h00, Monsieur le maire Patrick ANTOINE, Monsieur le préfet de Haute-Savoie Yves LE BRETON ont coupé le traditionnel ruban d'inauguration. Ils ont immortalisé l'instant et lancé le début des festivités.

De nombreuses personnalités ont honoré par leur présence l'invitation de Mr le maire ; Mr Martial Saddier, président du Département de Haute-Savoie, Mr Jean-Paul Bosland, conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes également suppléant de notre députée Mme Virginie Duby-Muller (ce soir excusée), Mr Pierre Hérisson Sénateur honoraire, Monsieur Loïc Hervé sénateur et vice-président du Sénat, Mr le Préfet de Haute Savoie Yves Le Breton, accompagné de Madame la sous-préfète de Saint-Julien en Genevois Mme Nadia IDIRI, tous deux représentant l'Etat.

Tous ont visité les locaux de cette nouvelle mairie : financiers, personnalités politiques, locales, anciens élus (es), corps constitués...et surtout les Vétraziens, accompagnés de membres du conseil municipal.

Leurs interventions successives faites de propos positifs, vecteurs d'énergie, de modernité et surtout d'optimisme pour l'avenir méritent remerciements et reconnaissances.

Ce projet, porté depuis plusieurs années, aujourd'hui concrétisé, a été présenté au public rassemblé sous un immense

chapiteau, décoré avec soin et élégance. Rappelons que cette réalisation a été dirigée d'une main de maître, sous la responsabilité du Mr le maire, de Didier Esposito DST, de Maurice Bertrand adjoint aux travaux et de l'architecte Olivier Poulet.

Rien n'a été laissé au hasard et tout a été mis en œuvre pour mener à bien le suivi. Chaque étape a été résumée par les intervenants concernés.

Implanté sur une ancienne chênaie de 8385 m<sup>2</sup>, cet édifice allie modernisme et sobriété. Les matériaux sont nobles : bois, béton et acier. 1384 m<sup>2</sup> de surface sur 2 niveaux ; 2600 m<sup>2</sup> de stationnements perméables aux eaux de pluie qui vont approvisionner les nappes phréatiques.

A l'intérieur, dès l'entrée, l'accueil au public est clair, spacieux ; la grande salle du conseil moderne et fonctionnelle bénéficie de larges baies vitrées donnant sur un parc ombragé paysagé. 4 salles de réunion, 37 bureaux pour les agents et également une salle de convivialité composent le bâtiment.

Le chauffage et le rafraîchissement des locaux sont assurés par géothermie, ce qui permet une gestion énergétique optimale.

Pourquoi avoir délocalisé la mairie ? Question posée par de nombreux vétraziens.



Le choix s'est vite avéré évident pour une meilleure maîtrise des coûts. La grande partie des services se trouvant déjà à l'annexe de la mairie, il a paru judicieux de rassembler tous les services. La proximité des services techniques sis chemin des Artisans a aussi pesé dans ce choix. Cette nouvelle mairie est proche du futur transport collectif en site propre route de Taninges et de la voie Verte.

L'ancienne Mairie devient la Maison de la Citoyenneté et assure la défense des valeurs républicaines où les mariages sont célébrés ainsi que les cérémonies officielles. Proche de la place du souvenir et du monument aux morts, ses nouvelles fonctions font sens. D'autres attributions s'implanteront très certainement à l'exemple de la bibliothèque scolaire, du bureau des permanences « Aide démarches administratives les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis de chaque mois selon l'horaire pré établi.

Cette inauguration agrémentée des vœux de monsieur le Maire a proposé à la population un grand moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié et d'un buffet soigné, le tout en musique, avec l'orchestre Sylvie Jazz Swing. En fin de soirée, chaque visiteur a reçu un parapluie aux couleurs de la commune pour garder en mémoire cet événement inédit.

Pour les absents, une visite virtuelle est disponible sur la page Facebook de la mairie.

Guy Lambelet  
Adjoint à la communication

## QUELQUES CHIFFRES

- ▶ **Achats fonciers :**  
7833 m<sup>2</sup> en 2007 : 800 000 € (Propriété FORAX)  
552 m<sup>2</sup> en 2023 : 30 000 € (AFUL Hameau de la Râpe)
- ▶ **Surfaces :**  
Surface plancher du bâtiment : 1 384 m<sup>2</sup>  
Stationnement : 2 600 m<sup>2</sup>  
Surface des espaces : verts 4 600 m<sup>2</sup>
- ▶ **Coût global de l'opération (hors acquisition terrains) :** 5 032 571,57€ TTC
- ▶ **Nombre d'agents en mairie :** 37 personnes ont un bureau en Mairie (Les autres employés communaux sont mobilisés sur différents sites : la crèche, le centre technique municipal, au poste de police, dans les écoles et restaurants scolaires ainsi qu'au Relai petite enfance).
- ▶ **Les financeurs :** Etat ( Dotation d'équipements des territoires ruraux et Plan France Relance), Région, Département : 929 564€



Sylvie Jazz Swing de Loisin a créé une ambiance chaleureuse et conviviale



La satisfaction des élus d'une soirée réussie



M. le Préfet de Haute-Savoie Yves Le Breton, accompagné de Madame la Sous-Préfète de Saint-Julien en Genevois Mme Nadia IDIRI, nous ont honoré de leur présence.



## UN SYMPATHIQUE ET ARROSÉ MARCHÉ DE NOËL QUI A ILLUMINÉ LE CENTRE BOURG !

Malgré une météo capricieuse, la 4<sup>ème</sup> édition du Marché de Noël 2023 nous a réunis dans une ambiance festive et chaleureuse.

Les festivités ont débuté le vendredi 8 décembre avec la présentation du «Chœur des Pays du Mont-Blanc» qui a rassemblé bon nombre de spectateurs au sein de l'église de Vétraz-Monthoux : un moment privilégié riche en émotions.

Les samedi et dimanche suivants, le marché a attiré les visiteurs par la variété de ses exposants, ses multiples idées cadeaux, ses produits locaux gourmands, son artisanat innovant...le tout en musique grâce à «l'Echo des Alpes» qui a accompagné l'illumination de « sa majesté le grand sapin ».

Un marché de Noël réussi ne peut être, sans la présence attendue du Père Noël. Ce dernier est arrivé en charrette tirée par 2 ânes, a accueilli les enfants, distribué des papillotes, écouté leurs souhaits dans une immersion totale de la féerie de Noël et leur a donné rendez-vous le 25 !

Que les associations communales, fidèles à chaque événement soient sincèrement remerciées pour tout le travail de préparation et leur participation : Le Club de La Colline, les Amis du Four et Vétraz-Animations.



## VOUS PRENDREZ BIEN UN PEU DE CULTURE ?

Nous avons à cœur d'étoffer, chaque année, la programmation culturelle vétrazienne, au travers différentes activités gratuites, dont le théâtre.

Le samedi 27 et le dimanche 28 janvier, la troupe FUN en BULLE de Douvaine a présenté « le cabaret de la Marquise » ! Une création originale écrite et mise en scène par Jean-Luc Feigeirolle. Dans les années 50 à Paris, un cabaret, celui de la Marquise : surnom donné à la patronne connue du tout Paris sert de décor à la pièce de théâtre.

Cette ancienne danseuse de revue a ouvert l'établissement après-guerre en réalisant son rêve. Son cabaret vit, les clients fidèles consomment, chantent,

danse, s'observent et nous plongent dans une ambiance d'intrigues et d'interrogations plus au moins troublantes et inquiétantes. Que cherche M. Georges cet étrange personnage ?

Un grand bravo aux acteurs et une mention particulière pour les deux très jolies voix Lili Pinson et Coco qui ont enchanté le spectacle : Dominique Bastian et Natacha Jambers. Des applaudissements prolongés ont conclu la soirée...



Vétraz-Monthoux est une commune peuplée de 10 000 habitants, située au Nord du département de la Haute-Savoie, à proximité de Genève et de la frontière Suisse.

D'une superficie de 7,11 km<sup>2</sup>, le territoire communal est marqué par la colline de Monthoux qui culmine à 571m et offre une vue exceptionnelle sur le Mont-Blanc à l'Est, et sur l'agglomération genevoise à l'Ouest. Soumise à une forte pression démographique, Vétraz-Monthoux n'en a pas moins préservé d'importantes zones naturelles et agricoles qui comptent aujourd'hui pour plus d'un tiers de son territoire. Des réalisations majeures ont transformé la commune ces dernières années, en particulier l'aménagement des espaces publics du Centre-Bourg et

## NOUVEAU SITE INTERNET, ENCORE PLUS PROCHE DE VOUS...

En 2021, la municipalité a mis en place une nouvelle identité visuelle de la commune. Aujourd'hui, après plusieurs mois de travail, un nouveau site internet voit le jour, actualisé, il sera mis en ligne au mois de juin.

Ce site répond aux exigences du web 2.0 et surtout aux attentes des utilisateurs. Un outil plus moderne, « Responsive », performant, plus pratique et qui se veut encore plus proche de vous.

Ce site Internet a été totalement reconstruit et repensé.

L'accès à l'information est simplifié afin que chacun s'y retrouve le plus rapidement possible. Cette présentation dynamique, moderne et épurée aux rubriques clairement identifiables, facilite votre navigation.

Afin d'optimiser l'accès aux informations, l'accueil du site est constitué :

- ▶ d'accès rapides et d'entrées par thèmes qui renvoient directement vers l'ensemble des articles rattachés à cette thématique et susceptibles de fournir l'information voulue

- ▶ l'accès aux démarches les plus demandées
- ▶ l'accès à une zone dédiée aux actualités municipales. En un coup d'œil, visualisez l'actualité de la commune.

**Nous espérons que ce nouvel outil répondra à vos attentes!**

[www.vetrazmonthoux.fr](http://www.vetrazmonthoux.fr)

### Suivez-nous sur Facebook, Instagram et Intramuros!

A l'heure où le digital occupe une place importante dans nos vies, il est nécessaire d'affirmer la présence en ligne de notre commune en s'appuyant également sur les réseaux sociaux et notre application mobile.



## BIENTÔT DISPONIBLE, POUR BIEN SE REPÉRER...

A l'heure des GPS et smartphone, le papier est malgré tout toujours très apprécié.

La dernière édition de notre plan de ville date de 2013. Depuis, de nouvelles rues, de nouvelles infrastructures ont été créées ; une mise à jour est indispensable.

Ce plan a pour vocation de permettre aux habitants et aux personnes extérieures à la commune de découvrir l'étendue du territoire et de se repérer. Lorsque que vous l'ouvrez, vous découvrez au verso un plan, avec l'index des rues par ordre alphabétique, au recto un zoom du Centre-Bourg et une présentation de notre patrimoine local.

Il sera disponible en mairie cet été.





# BIENVENUE CHEZ VOUS !

Vous avez choisi de construire, d'acquérir ou de louer un logement à Vétraz-Monthoux et d'y résider..., nous vous souhaitons **LA BIENVENUE**.



Chaque année, Vétraz-Monthoux accueille de nouveaux habitants. La municipalité met tout en œuvre pour que ses nouveaux concitoyens s'intègrent pleinement à la vie communale.

Pour se faire, une pochette d'accueil a été élaborée à votre attention afin de faciliter vos démarches et votre installation. Vous y trouverez les documents nécessaires et un grand nombre d'informations utiles pour votre vie quotidienne : démarches administratives, loisirs et culture, services existants pour les enfants, les aînés ... et bien d'autres éléments utiles pouvant apporter réponse à vos interrogations...!

Nous avons fait le choix de présenter ce document sous la forme de fiches thématiques, pour vous permettre de sélectionner les informations qui sont susceptibles de vous intéresser.

Il sera disponible en mairie dès le mois de septembre.

## MARCHÉ DU MARDI : UN LIEU CONVIVIAL QUI CRÉE DU LIEN SOCIAL

Voilà maintenant 3 ans qu'a lieu tous les mardis au Centre-Bourg, le Marché. De 15h à 19h, commerçants et producteurs vous attendent et vous proposent leurs produits. Pendant l'espace d'une après-midi, le parking des Places devient un lieu convivial où l'on se rencontre et l'on discute, tout en faisant ses courses.

Fruits, légumes, fromages de vache, chèvre et brebis, poisson, viande, pâte italiennes, pâtisseries... Vous trouverez de quoi remplir vos paniers avec des produits de qualité !

Après une saison un peu plus creuse l'hiver, les étalages se remplissent avec le printemps ! Et puis pour compléter vos courses l'épicerie l'Effet Vrac est là.

Convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous, à très vite !



## VÉLO ÉLECTRIQUE

Mardi 7 mai sur le parking de la mairie, les employés municipaux étaient conviés à la présentation par Patrick Antoine, maire, du nouveau parc de vélos électriques. Dans la continuité de son engagement à la cause environnementale, la commune a loué pour six mois 10 vélos à destination de ses agents dans leurs déplacements inter-sites (commune et agglomération) en priorité, puis selon la disponibilité jusqu'à leur domicile s'ils résident dans l'agglomération. Le maire a rappelé que Vétraz-Monthoux disposait à ce jour de 18 kilomètres de voies cyclables et que ce mode de déplacement non polluant permettait de découvrir les lieux différemment, sachant que la petite cité urbaine compte 40 % d'espaces naturels, de quoi se promener. Si tout se passe bien, l'expérience sera renouvelée.



# ROGUET



Aménageons & entretenons votre havre de paix  
ROGUET, l'expert de vos extérieurs

**ROGUET PAYSAGE & ROGUET JARDIN SERVICE**  
849 Route de Loëx 74380 BONNE  
☎ 04 50 39 21 55

**ROGUET PISCINE ET SPA**  
157 route Vouards 74140 SAINT-CERGUES  
☎ 04 50 43 50 05

[www.roguet.fr](http://www.roguet.fr)

terroir n°1 stro - 33 04 50 29 29 29  
Projet - Charles Piquet Slatk

Taille et soins aux arbres, arbustes  
et fruitiers - Élagage  
Abattages délicats - Entretien  
Plantations raisonnées - Conseils

.....

**Guillaume Foucher**  
Arboriste Grimpeur Diplômé  
74420 Saint André de Boège  
Tél: 06 32 51 50 86

**SCARAMUZZINO SARL**  
Maçonnerie-Terrassement-VRD-Transport

780, route des Tattes de Borly 74380 Cranves Sales  
☎ 04 50 39 38 01 @ info@scaramuzzino.fr  
[www.scaramuzzino.fr](http://www.scaramuzzino.fr)

**Horti GROS**  
Votre végétalerie  
proche de chez vous

33 chemin des Pellerets  
74380 ARTHAZ - Tél. 04 50 36 01 74  
[www.hortigros.com](http://www.hortigros.com)

**LA FERME DE CORLY**  
Haute-Savoie  
DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE 7j/7 - 24h/24

YAOURTS FERMIS  
FRUITS ET NATURE  
FROMAGE BLANC  
TOMME BLANCHE

Ferme de Corly - 4 route de Corly - 74100 VETRAZ-MONTHOUX  
04 50 37 32 15 - [ferme.corly@orange.fr](mailto:ferme.corly@orange.fr) - [www.fermedecorly.fr](http://www.fermedecorly.fr)

**ECONOWATT**  
Assistance • Installation • Dépannage • Entretien

CHAUDIERE A GAZ/FIOUL  
POMPE A CHALEUR  
CAPTEUR SOLAIRE  
PARTICULIER/COLLECTIF

Pour nous contacter:  
Tél: 04.50.95.85.48  
Mail: [contact@econowatt.info](mailto:contact@econowatt.info)

**VENTE D'OEUF DE POULES ÉLEVÉES EN PLEIN AIR**  
Poulailler mobile et autonome en énergie  
Céréales garantie SANS OGM  
et herbe fraîche à VOLONTÉ

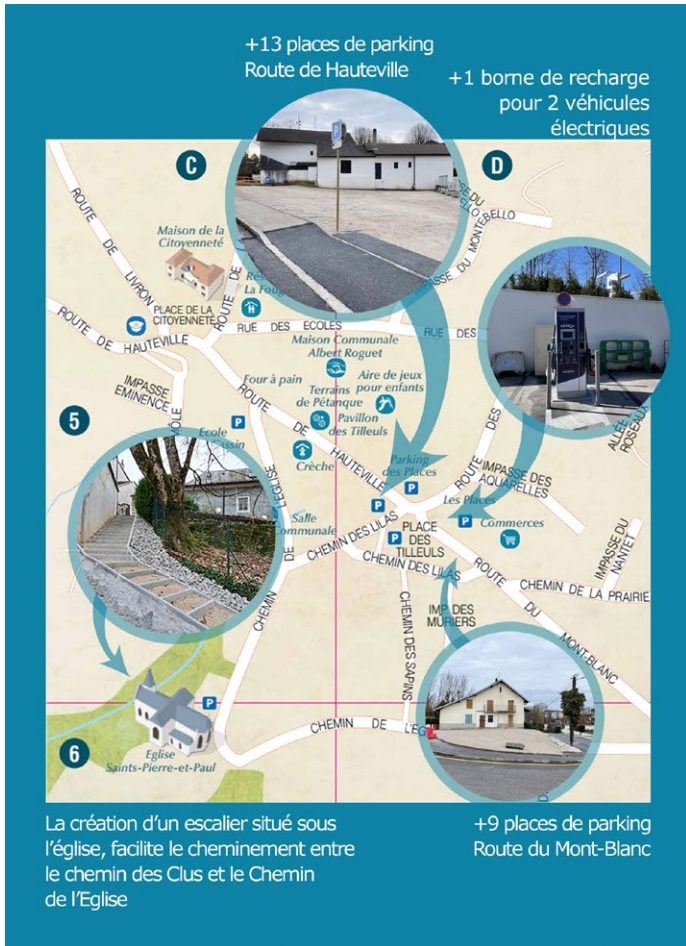
**Distributeur automatique  
7j/7 24h/24**

**Quoi de n°1**

11 chemin de l'Eglise  
74100 VETRAZ-MONTHOUX  
 les foins du p'tit gaud

Quand le bien-être animal et le respect de la Terre ne font qu'un...

## POUR PLUS DE CONFORT



## MOUSTIQUE TIGRE, LES BONS RÉFLEXES

Originnaire d'Asie du Sud-Est et de l'océan Indien, le moustique tigre s'est propagé dans le monde entier. Il faut agir pour limiter sa prolifération et c'est l'affaire de tous !

Présent depuis 2012 dans la région, le moustique tigre s'est installé progressivement dans les 12 départements, et 74 % des habitants sont désormais impactés. Chaque année, pour limiter son implantation et prévenir le risque de transmission des arbovirus dont il peut être le vecteur (dengue, chikungunya, zika), l'ARS (Agence Régionale de Santé) met en place une surveillance renforcée du 1er mai au 30 novembre.

Le moustique tigre est un nuisible vecteur de virus que l'on pourrait facilement éviter.

3 recommandations simples et essentielles sont à mettre en œuvre entre le mois de mai et le mois d'octobre : **RANGER, VIDER, COUVRIR** tous les contenants dans lesquels l'eau s'accumule !

### Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

LE SAVIEZ-VOUS ?

- IL VIT DANS UN RAYON DE 150M
- IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5mm)
- IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC
- IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN
- LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS
- IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le zika dans certaines conditions

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

## PROPRETÉ URBAINE LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

C'est beau une ville bien entretenue et fleurie, n'est-ce pas ?

Il est utile de rappeler ce que dit la loi : « Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de son animal sur toute ou partie du domaine public communal ».

De nombreuses réclamations sont signalées en mairie... il est très désagréable de trouver des crottes de chiens sur les trottoirs et dans les espaces verts boisés ou fleuris.

Nous constatons que ces endroits sont de plus en plus confondus avec des aires de déjections canines.

Les agents, pour embellir la commune, entretiennent de leurs mains les massifs ; ils plantent, taillent, désherbent, tondent et déplorent de trouver des déjections canines dans ces lieux.

Rappelons que les enfants jouent dans les espaces engazonnés et peuvent à tout moment mettre les mains à la bouche.

Il est inacceptable que ces lieux de verdure soient souillés. Les chiens doivent être tenus en laisse et surveillés.

Les espaces cités ci-dessous sont strictement interdits aux animaux domestiques :

- ▶ Les espaces-verts publics
- ▶ Les aires de jeux
- ▶ Le monument aux morts
- ▶ Le cimetière
- ▶ Les écoles
- ▶ Le parc municipal du Haut-Monthoux
- ▶ Le stade de foot
- ▶ Les autres espaces munis d'un panneau d'indications

## CLASSE EN FORÊT SAISON 2

### LE LUXE, C'EST LE TEMPS ET L'ESPACE

Depuis le mois de septembre 2022, les élèves de CP de Caroline Janin se rendent le jeudi dans leur classe plein-air.

La classe en forêt c'est une sorte de distorsion temporelle : pas d'horloge accrochée, pas d'emploi du temps rigide, on prend le temps de faire ses expériences, d'écouter, de regarder, on balade nos questions et nos hypothèses de l'école vers la forêt et inversement.

On développe notre esprit critique, et (surtout !) on apprend comme en classe sinon mieux, mais sans s'en rendre compte et ça c'est chouette.

On rigole bien aussi quand on entend « une corbeille » chanter et quand on essaie de roucouler comme des pigeons.

On respire, le temps et l'ambiance sont légers, on est heureux tous ensemble.

La classe en forêt c'est aussi une bulle spatiale : les arbres sont nos murs et le ciel notre plafond.

Sur fond de chants d'oiseaux, on s'émerveille du vivant aussi petit soit-il,

de choses qui paraissent insignifiantes, parfois répugnantes pour les grands adultes ayant un peu oublié qu'ils ont aussi été des enfants :

« Viens voir maitresse, j'ai trouvé une limace sous le tronc d'arbre mort ! Elle est trop belle avec ses tâches ! Je peux la toucher ? »

« Regarde maitresse, j'ai fabriqué un bateau avec une coquille de noix et des feuilles ! »

« Oh le mille-pattes ! Mais ça n'a pas 1000 pattes un mille-pattes ?? ! Eh non, déception, il n'en a qu'une trentaine... Mais venez on va faire du calcul et fabriquer un mille-pattes à 1000 pattes ! »

La matinée vient à peine de commencer. Il est déjà l'heure de rentrer. Zut. On reviendra jeudi prochain.

Vous l'aurez deviné, une nouvelle équipe de rouges-gorges (toujours des CP) expérimente à nouveau cette

année une matinée de classe en plein air chaque jeudi matin depuis fin septembre.

Vous êtes d'ailleurs les bienvenus, le jeudi quand nous y sommes mais le reste du temps également.

Seule condition, toujours respecter ces 3 règles d'or (les enfants y tiennent vraiment, merci pour eux) :

**Je prends soin de moi.**

**Je prends soin des autres.**

**Je prends soin de la nature.**

Merci à la Mairie de Vétraz-Monthoux qui nous permet d'utiliser cette forêt ainsi qu'aux services techniques et espaces verts pour l'aménagement et le gros entretien. Merci aux parents d'élèves pour leur ouverture d'esprit et leur engagement dans cette aventure !

Caroline Janin - Ecole Françoise Dolto / Classe des rouges-gorges, le long de la voie verte





## LA NUIT DE LA LECTURE

### UN LIEN ENTRE LE MILIEU ÉDUCATIF ET LE SERVICE

Cette année encore, les agents du service bibliothèque scolaire ont participé au projet « La nuit de la lecture », de l'école Le Petit Prince ; un événement qui a permis de conforter les liens entre le milieu éducatif et le service.

La bibliothèque scolaire a été le théâtre de l'émerveillement et de la curiosité des élèves. Cette manifestation dont le thème annuel était « le corps » a pour but de promouvoir le livre et la lecture sous toutes ses formes et ainsi renforcer le lien entre le milieu éducatif et culturel.

Le lundi 5 et le mardi 6 février, les élèves ont participé à des ateliers sur le thème des 5 sens, mis en place par les deux agents de la commune, gestionnaires des bibliothèques scolaires, Marie et Margot.

Tout au long de ces deux jours, les élèves ont vécu un moment de découverte et de partage. Chaque classe de la petite section au CM2 a pu éveiller et découvrir la force de ses 5 sens à l'aide de livres à toucher, de livres olfactifs, de livres sonores ou encore d'histoires audio avec une boîte à histoires.

Dès 16h45, une nouvelle ambiance a été proposée aux enfants.

A partir de l'album, Cléo à la découverte des 1000 merveilles, (livre en braille) de Hibischka, les enfants ont été sensibilisés à une autre approche de la littérature de jeunesse. Ils ont également joué au « kim toucher », un jeu de reconnaissance sensorielle qui contribue à l'éveil des sens.

Cette édition 2024 a été une belle réussite. Tous les enfants et leur enseignant ont pris beaucoup de plaisir à participer aux ateliers.



## OPÉRATION : LA GRANDE LESSIVE

Jeudi 21 mars, les élèves de l'école du Petit Prince et de l'IME de Nous Aussi, ont participé à l'opération internationale « La grande lessive », créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier.

Cet événement culturel se présente sous la forme d'une exposition éphémère: des cordes à linges sont installées dans les rues, destinées à recevoir des dessins de format A4, suspendus à l'aide de pinces à linge. La Grande Lessive propose de développer le lien social grâce à la pratique artistique. Depuis sa création, plusieurs millions de personnes de tous âges et conditions y ont déjà pris part dans 117 pays sur cinq continents.

Le thème de cette année « Les bulles » a bien inspiré nos petits artistes. Ils ont accroché leurs réalisations jeudi matin route de Collonges. Les riverains étaient également invités à participer.



## À LA RENCONTRE DES POULES

Mardi 2 avril, les gallinacés de la ferme « les foins du p'tits Gaud » ont suscité la curiosité des enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Après une chasse aux œufs autour de la ferme pour le plus grand plaisir de près de 40 enfants et adultes ; nous sommes partis à la découverte de cet étrange animal en les observant, en les écoutant caqueter, en les caressant sous les explications de Julien Gaud.



## A LA DÉCOUVERTE DE LA MAGIE DES BOLS

Viviane Berthoumieux, professeur de musique, est intervenue avec ses bols tibétains le lundi 8 avril, gong, cloche de cristal : un bain sonore pour les enfants et leurs assistantes maternelles pour aider la détente et favoriser le bien être pour tous. Loin d'être un simple objet de décoration pour la maison, le **bol chantant tibétain** est un instrument traditionnel en forme de cloche renversée, réputée pour avoir des bienfaits sur le corps et l'esprit. Frappé avec un accessoire appelé maillet, ce bol composé de différents métaux, émet un son qui absorbe la négativité. Pour cette première, 21 adultes et enfants ont participé à cette bulle sonore avec une grande attention dans un merveilleux moment de bien-être partagé.

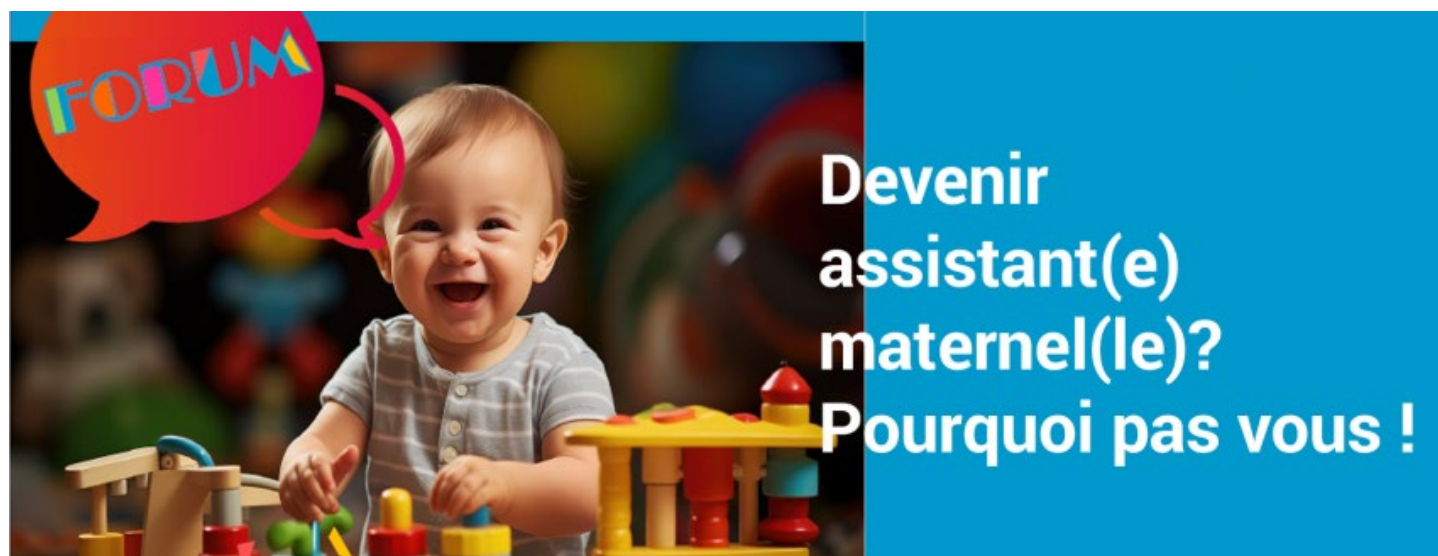


# DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Selon une étude menée en 2021, 151 800 assistants maternels soit 48% des effectifs actuels, partiront à la retraite d'ici 2030. Cette étude s'appuie sur un ensemble de données quantitatives.

Partant de ce constat, il est plus que nécessaire d'anticiper et de promouvoir ce beau métier. Mardi 9 avril, le Relais Petite Enfance a accueilli le forum "Devenir assistant(e) maternel(le)". Ce projet co-construit avec France Travail, la PMI (Protection Maternelle et Infantile), le Département et la CAF avait pour objectif de valoriser ce métier, permettre aux personnes souhaitant s'orienter vers le métier d'assistant maternel de rencontrer différents organismes ou institutions, afin de faciliter la réalisation de leur parcours professionnel en lien avec ce mode d'accueil.

Une journée qui a donné lieu à de belles rencontres.



## INFOS PRATIQUES

Isabelle, responsable du Relais Petite Enfance « Les p'tits dauphins » et du lieu de soutien à la parentalité « Les p'tits bélougas » est à votre écoute :

**Permanences administratives**, sur rendez-vous le mardi de 15h à 19h

**Ateliers d'éveil**, sur inscription, professionnel(le)s et enfants : lundi-mardi-jeudi : 9h-11h.

**Espace Parentalité**, en accès libre le lundi : 14h-16h

## L'ACTU DE LA P'TITE SIRÈNE

L'équipe de la crèche est désormais au complet.

Mardi 9 avril, le groupe des grands s'est rendu à la résidence La Fougonne pour partager des activités manuelles et faire une petite chasse aux œufs.

Une action et un projet riches et appréciés de tous avec pour objectif de renforcer les liens intergénérationnels et d'apporter de la vie et de l'animation aux personnes de la résidence.



**Intermarché**  
SUPER

Les Mousquetaires

**VETRAZ-MONTHOUX**

**17 RUE DES TEPPE**

### HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au samedi

8h30 - 19h30  
NON-STOP

dimanche  
8h30 - 12h30

**STATION**  
24h/24



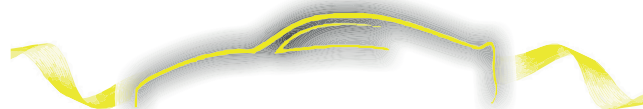
**DRIVE**

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN**

**CARROSSERIE**  
**DELEVAL**

**DELEVAL YANN**  
REPARATIONS  
TOUTES MARQUES  
TOUTES ASSURANCES



[carrosserieleval@wanadoo.fr](mailto:carrosserieleval@wanadoo.fr)

+33 4 50 39 39 00  
+33 6 79 19 50 01

37 chemin des Erables - ZA  
74100 VETRAZ-MONTHOUX

**ALVES**

**STORES & FENÊTRES**

**04 50 94 64 64**

[contact@alves-stores.com](mailto:contact@alves-stores.com)

[www.alves-stores.com](http://www.alves-stores.com)



## ON NE S'ENNUIE PAS AU SECTEUR JEUNES !

Depuis le mois de novembre 2023, les ados de la ville de Vétraz-Monthoux bénéficient d'un nouveau lieu de partages : **La maison des ados** sis 9 chemin des Cluz à Vétraz-Monthoux. Plusieurs activités sont proposées les mercredis après-midi : ateliers créations Kawi-bougie, master-chef crêpes, tournois sportifs, mais aussi des « Escape Game virtuels », de la cani-rando et autres activités insolites. N'attendez plus rejoignez-nous !



### SÉJOUR AU SKI

22 ados ont pu bénéficier d'un séjour ski du 19 au 23 février 2024 en vallée de Maurienne à Val Cenis. Les jeunes ont pu perfectionner leur ski et découvrir une activité insolite : Le Yooner !

Les ados ont découvert également d'autres paysages à travers une belle station de ski enneigée.

## STOP HARCÈLEMENT : UN PREMIER ATELIER DE PRÉVENTION

L'action a été initiée à la suite d'un diagnostic de territoire réalisé auprès de l'ensemble des acteurs du domaine éducatif.

Cette initiative est lancée par le service enfance, jeunesse et d'éducation de la ville de Vétraz-Monthoux. Un grand merci à tous les acteurs du domaine éducatif qui ont pris part à cette démarche.

Cet événement a été élaboré et co-construit en collaboration avec le service Enfance, Jeunesse et éducation de la ville de Vétraz-Monthoux (EJE), le service communication, l'Éducation Nationale et l'Association des Parents d'Élèves « les rêves du Petit Prince ». Cet événement a eu lieu à l'école du Petit Prince.

Les encadrants étaient tous vêtus de vert pour cette sensibilisation, cette couleur étant associée à la lutte contre le harcèlement scolaire.

Notre partenaire, la société de restauration collective 1001 Repas, nous ont généreusement fourni une fontaine à chocolat ainsi que des beignets et des chamallows pour l'événement.

Les parents de l'école ont également contribué en fabriquant des gâteaux pour le goûter.

### Voici les éléments de l'action :

Jeudi 11 avril de 16h30 à 17h15 :

- Organisation d'un goûter ouvert aux parents et aux enfants de l'école, accessible à tous,
- Une exposition réalisée en collaboration avec les enseignants et le service périscolaire, a rassemblé près d'une centaine de personnes, parmi lesquelles des parents et des enfants.
- Mise en place d'un espace ressources (documentation) en lien avec la parentalité,
- Présentation d'un mini film de sensibilisation aux harcèlements scolaires.

De 17h15 à 18h45 :

- Mise en place de groupes de parole réunissant parents et intervenants de l'EPE (école des parents et des éducateurs 74 Annecy) ayant regroupé une quarantaine de parents.
- Organisation d'ateliers adaptés aux différentes tranches d'âge des enfants (3 à 6 ans et 6 à 11 ans).



Nous avons accueilli les enfants pendant que les parents ont participé aux groupes de parole.

### Ci-dessous, le détail des ateliers :

Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans, il y a eu un moment de lecture d'histoires autour des livres "La Couleur des Émotions" et "Les Chaudoudoux et les Froids Piquants", suivi d'ateliers multi sensoriels et de fabrication de Chaudoudoux.

Quant aux enfants de 6 à 11 ans, ils ont participé au jeu de Loi "Non aux harcèlements scolaires" et ont contribué à la création d'une toile de 4 mètres de long sur 1 mètre de large, qui sera affichée ensuite sur le mur de l'école.

Un moment enrichissant partagé entre les parents, les enfants et tous les professionnels présents lors de cette action. Une énergie positive a été palpable, le soleil était au rendez-vous, favorisant des échanges constructifs. Les parents ont participé activement et ont montré un grand intérêt pour l'événement.

## RIDÉS... MAIS PAS FANÉS ! EN 2024, VÉTRAZ S'IMPLIQUE

Vous les avez certainement vues, ces affiches, au cours de l'automne. Trois jours pour booster son quotidien.

Des ateliers, des conférences, un défilé de mode, une pièce de théâtre. Tout un programme pour illustrer ce slogan positif autour du vieillissement.

A l'automne 2024, le CCAS de Vétraz-Monthoux va s'impliquer dans cette nouvelle manifestation intercommunale qui proposera des rendez-vous dans bon nombre des communes de l'Agglo.

Mais, sans attendre, c'est toute l'année que la commune, vous propose avec ses partenaires locaux et l'Agglo, de faire de votre retraite, un moment de découvertes et de liens...

Parce que c'est vrai : peut-être ridés... Mais pas fanés !

A vous de répondre présent... N'hésitez pas à demander des informations complémentaires auprès de la mairie au 04 50 49 94 89

- Véronique FENEUL - 1<sup>ère</sup> adjointe - Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, en charge de la gérontologie et du handicap à l'agglomération.



© cohabilis



© cohabilis

## UNE NOUVELLE FAÇON D'HABITER CHEZ SOI

La cohabitation entre générations ! Une nouvelle opportunité !

Un nouveau service d'Annemasse Agglo porté par la Maison de l'Habitat existe depuis 2021.

Comment ? Une personne de plus de 60 ans dispose d'une chambre de libre. Il la propose à un jeune en recherche de logement contre une participation financière modeste.

Pourquoi ? Pour un partage « donnant-donnant » d'échange, de convivialité et de partage.

Le principe ? D'un côté des jeunes qui ont de grosses difficultés à se loger sur notre territoire, tels que les étudiants et les jeunes actifs. De l'autre, des personnes avec de la place disponible à domicile souhaitant accueillir un jeune afin de partager son expérience, avoir de la compagnie...

La cohabitation est l'opportunité d'un échange mutuel entre le logeur et le

logé : échanges de services, de présence et de rencontres.

La Maison de l'Habitat s'engage dans une démarche individualisée avec une sélection de profils compatibles, assure la mise en relation et le suivi de la cohabitation (gestion des contrats, rencontres régulières,...).

4 cohabitations ont déjà eu lieu sur les 12 communes de l'agglomération. Annemasse Agglo sélectionne les personnes les plus adaptées selon les demandes et la situation du logeur, accompagne la prise de contact, appuie la rédaction du contrat et reste en contact tout au long de la cohabitation.

Si vous ou un de vos proches êtes intéressés, si vous avez simplement des questions, n'hésitez pas à contacter la maison de l'habitat : [cohab.interge@annemasse-agglo.fr](mailto:cohab.interge@annemasse-agglo.fr) - 06.22.58.89.77

# L'AIDE AUX AIDANTS... PENSEZ-Y

Ces rendez-vous réguliers à la maison des associations, vous permettent d'aborder votre vécu d'accompagnant de personne en perte d'autonomie. Que vous soyez conjoint, enfant ou voisin concerné, ces moments d'échange poursuivent tous un objectif commun : ne plus rester seul face à un quotidien difficile et compliqué.

Paroles d'aidants - Prochain rendez-vous en février 2024

Renseignements au 04 50 49 94 89 ou auprès de REGAARS.fr

## MARDI 14 MAI 2024 - UNE JOURNÉE ATOUTS AGES

Comme il est de bon ton d'écrire aujourd'hui sur les réseaux ou sur le net,

cette journée multi-activités était proposée par le collectif Atouts âges:

Du sport, de la culture, des conférences, des ateliers.

Un programme riche en diversité et en intensité, pour une journée qui veut dire : A la retraite, mais pas en retrait !

## LA COOPÉRATION – DES ÉVÈNEMENTS AU SERVICE DES PLUS ISOLÉ(E)S

Oser sortir de (chez) soi, cela devient quelquefois mission impossible pour bon nombre d'âinés.

Perte de mobilité, estime de soi abîmée, deuils : les raisons de s'isoler ne manquent pas avec l'avancée en âge.

C'est pour enrayer cette spirale négative que le CCAS, au sein de la COOPÉRATION locale, participe activement à créer des évènements à destination de ces invisibles, très souvent ignorés.

Vous connaissez une personne isolée que vous pourriez accompagner ?

Plus de renseignements auprès de la mairie au 04 50 49 94 89.



**COOPERATION  
ISOLEMENT**  
Annemasse Agglo/

# LE RENDEZ-VOUS DES AINÉS

Au repas du dimanche 3 décembre 2023, 220 convives dès 73 ans cette année, ont été accueillis à Maison communale Albert Roguet pour le traditionnel repas annuel du CCAS.

Dans le respect des règles de sécurité en vigueur, une liste d'attente est instaurée car la salle est occupée à son maximum de capacité d'accueil. Pour l'évènement une partie de la salle accueille un orchestre et une piste de danse; sans cela, la capacité serait de 250 personnes.

L'édition 2024 du repas organisé par le CCAS, au vu de l'utilisa-

tion de la Maison communale Albert Roguet par les scolaires, n'aura exceptionnellement pas lieu. Compte tenu des travaux d'aménagement du centre-bourg, de la construction du nouveau groupe scolaire, et de son utilisation en priorité par les enfants et enseignants de l'école René Cassin. Le repas sera remplacé par un cadeau.

Le repas de la paroisse 2024 ne sera également pas organisé dans cette salle.



## DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

La demande de Carte Nationale d'Identité et/ou passeport se fait uniquement sur rendez-vous, vous pouvez aller sur le site [rendezvousonline.fr](https://rendezvousonline.fr) pour choisir le créneau horaire et la commune de votre choix.

Les critères de renouvellement demeurent : perte ou vol, changement d'adresse ou d'état civil, fin de validité du titre sécurisé.

L'enregistrement des demandes de carte nationale d'identité et/ou passeport se fait sur présentation du dossier complet (les documents doivent être au format papier). **Bien vérifier votre photo** : elle doit être de moins de 6 mois. Si ce délai n'est pas respecté la demande sera rejetée et vous devrez reprendre un autre rendez-vous.

Les demandes traitées en urgence sont seulement pour les motifs suivants : raison professionnelle avec justificatif de l'employeur, enfant de moins de 6 mois, décès d'un proche parent (parent ou enfant), séjour humanitaire (sur justificatif).

Nous vous conseillons fortement de prévoir vos voyages en amont de la date de départ et de bien vérifier les dates de validité de vos titres d'identité. En effet, les délais d'obtention d'un RDV peuvent être longs, auxquels il faut ajouter les délais de fabrication du titre d'identité.

### POUR VOS VOYAGES À L'ÉTRANGER.

Il est, en conséquence, recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre sur [www.diplomatie.gouv.fr](https://www.diplomatie.gouv.fr)

Selon le pays de destination, il est préconisé au voyageur de se munir d'un passeport.

**Tout demandeur d'un Titre d'Identité (majeur ou mineur) doit se présenter en Mairie pour le dépôt du dossier. Pour la remise du titre la présence des personnes de + 12 ans est obligatoire.**

## GÉNÉRALISATION DE L'APPLICATION FRANCE IDENTITÉ ET LANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE NUMÉRIQUE

L'application France identité est un service qui permet de prouver son d'identité. L'application est gratuite et facultative. Elle fonctionne grâce à la nouvelle carte d'identité. Depuis 14 février 2024, France Identité est devenue accessible

à tous ceux qui le souhaitent, le nombre d'utilisateurs n'étant plus restreint. Il suffit de télécharger l'application en allant sur le site [france-identite.gouv.fr](https://france-identite.gouv.fr). Pour utiliser France Identité, il faut :

• Posséder la nouvelle carte d'identi-

té (format carte bancaire) ;

• Être majeur ;

• Avoir un téléphone Android 11 minimum et disposant de la technologie NFC ou un iPhone iOS 16 minimum.



## PERMANENCE BÉNÉVOLE POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous rencontrez des difficultés lorsque vous devez effectuer des démarches administratives sur internet ? Un bénévole est à votre écoute pour vous aider...

Jean-Claude HAMONEAU, collaborateur occasionnel du service public, propose ses compétences bénévolement pour vous aider (exemples : demande de régularisation de couverture maladie (CMU), création de compte Ameli, demande de l'aide à la complémentaire santé (ACS), dossier retraite, demande de nationalité française, rédaction de courriers aux organismes etc.).

Vous devez préparer vos documents pour toute demande afin d'optimiser le rendez-vous qui dure 30 minutes.

Il vous reçoit sans RDV à la Maison de la Citoyenneté, 1 place de la Citoyenneté :

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi à 9h

### Des permanences spéciales « impôts » sont prévues.

De nouvelles permanences seront mises en place dès septembre prochain

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi de 9h à 12h

23/09/24

14/10/24

28/10/24

## DEVOIR DE MÉMOIRE 1944 - 2024

"Parcours du mur de la frontière" à Ville-La-Grand

Le samedi 3 février 2024, l'établissement Saint-François et l'Association le Parcours du Mur de la Frontière (PMF 74) ont organisé une commémoration du souvenir pour le 80ème anniversaire de l'arrestation du père Louis Favre.

Les élus vétraziens ont répondu présents à l'invitation qui a rassemblé le matin, plusieurs personnalités officielles, les représentants du monde associatif, les familles concernées ainsi que de nombreux visiteurs...

À partir d'octobre 2019, le collège lycée Saint-François de Sales "le Juvénat" situé à Ville-La-Grand, s'est engagé dans le projet pédagogique et mémoriel de mise en valeur de son patrimoine historique et des actions des Pères missionnaires de Saint-François de Sales. Ce mur qui borde la propriété de cet établissement s'est dégradé au fil des années. Il a été rénové dans le cadre du projet mémoriel.

Ce parcours mémoriel pédagogique intitulé le "**Parcours du mur de la frontière**", a été inauguré en mai 2023. Il est ouvert en priorité aux scolaires mais aussi au public, notamment à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine et chaque premier samedi du mois sur réservation.



Elus vétraziens au rendez-vous

### Visite du parcours / Ville-la-Grand



### Le Parcours du Mur de la Frontière, haut lieu de la résistance

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le mur de la frontière au Juvénat a été un lieu stratégique pour les passages transfrontaliers franco-suisses. Plus de 2000 réfugiés et fugitifs ont franchi ce mur de la frontière.

Le projet pédagogique a débuté par la réhabilitation de la cabane du Frère Raymond Bocard, le jardinier du Juvénat, qui avait la fonction de guetteur au moment des passages : il se postait à une fenêtre dans les étages du bâtiment du Juvénat et agitait son béret quand la voie était libre entre deux patrouilles allemandes. Les personnes fuyant les persécutions ne disposaient alors que de 2mn pour franchir le mur d'enceinte avec une échelle, aidées par les missionnaires salésiens.

Quatre d'entre eux ont été nommés « Justes parmi les nations par l'État d'Israël » - le Père Louis Favre, résistant, fusillé par la Gestapo en juillet 1944, le Frère Raymond Bocard, le Père Pernoud et le Père Frontin, directeur du Juvénat. Pendant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale, profitant de la situation géographique du Juvénat dont le mur d'enceinte correspond au tracé de la frontière entre la France et la Suisse, ces quatre hommes ont permis le passage en Suisse de nombreuses familles juives, plus de 2 500 personnes au total, venues de la zone occupée mais aussi de Belgique. C'est dans cette petite ville frontalière de Ville-La-Grand qu'ont aussi été assassinés en juillet 1944 la jeune Résistante juive Marianne Cohn et 5 de ses camarades.

► **Pour en savoir plus : consultez le site de l'association, créé par l'enseignante Mme Fond, "Parcours du Mur de la frontière"**



Les porte-drapeaux de l'Union Nationale des Combattants 74 rendent les honneurs à Jean Roguet dans le cœur de l'église Saints Pierre et Paul de Vétraz-Monthoux

## LES AMIS DE **JEAN ROGUET** RACONTENT...

L'heure est venue, Cher Jean, de te dire ADIEU.

L'absence de Jean ROGUET lors de la cérémonie du 11 novembre 2023 nous a interrogés et attristés ... Quelques jours plus tard, il nous quittait...

Le mercredi 22 novembre 2023 à 14 heures 30 ses obsèques ont eu lieu en l'église de VÉTRAZ-MONTHOUX, trop petite pour recevoir les 600 personnes venues lui rendre un dernier hommage.

C'est avec grande émotion que sa famille, ses amis, de nombreuses personnalités venues de Haute-Savoie représentant les Unions Nationales

des Combattants 74 accompagnés des porte-drapeaux, les représentants des clubs locaux, du monde associatif vétrazien, des membres de l'UNC74 vétrazien, ont assisté à cette poignante célébration d'adieu.

Le conseil municipal était présent accompagné par Mr le Maire Patrick Antoine. Ce dernier, à Paris ce jour là, au Congrès des maires, a tenu à effectuer un aller et retour pour honorer Jean Roguet.

Une cérémonie émouvante qui malgré le chagrin a été empreinte d'une cer-

taine jovialité quand Nicolas a retracé le parcours de son père au travers de ses souvenirs familiaux.

Jean, un homme investi, un citoyen apprécié pour son dynamisme, son implication et sa joie de vivre sont des avis partagés par tous ceux qui l'ont côtoyé au quotidien.

Les témoignages élogieux, ci-après, sont l'illustration de son remarquable parcours de vie. Une figure vétrazienne qui demeurera dans les cœurs et les esprits.



#### DÉCÈS DE NOTRE AMI JEAN ROGUET PRÉSIDENT DE LA SECTION UNC DE VÉTRAZ-MONTHOUX

Les Vétraziens ont appris avec tristesse le décès de Jean ROGUET, le 14 novembre 2023. Président exceptionnel de l'Union Nationale des Combattants de Vétraz-Monthoux, un long cortège l'a accompagné vers sa dernière demeure, mercredi 22 novembre 2023.

Né le 16 mars 1938, il a exercé la profession d'arboriculteur dans la ferme de Corly. Marié, il a eu deux fils, Christophe (1962) et Nicolas (1965). Il était trois fois grand-père et avait trois arrière-petits-enfants.

-Il aimait voyager pour son travail dans le cadre de la défense des cultures et le respect de la nature et partir en croisière dès qu'il le pouvait. Il a mené une vie dévouée aux associations. Il a été président du club de ski d'Annemasse, le CSO, pendant 10 ans. Il a reçu la médaille Jeunesse et Sport dans cette même ville.

-Jean Roguet était reconnu comme un dirigeant énergique trouvant les mots justes, sachant féliciter ou hausser le ton, rendre hommage, ayant la capacité de faire passer les messages durant ses 43 ans de présidence. Vice-président de cette association d'anciens combattants durant quelques années, il sera nommé président en 1980 et assumera ce poste avec passion et dévouement.

-Jean Roguet est devenu membre du conseil d'administration du bureau départemental de l'Union Nationale des Combattants d'Annecy et a pris la présidence de la commission sports et loisirs puis la vice-présidence de l'Association familiale loisirs-vacances.

Pour sa participation à la guerre d'Algérie dont il parlait peu, il a reçu la Croix de la valeur militaire. Il est devenu le vice-président de l'Association départementale des Croix de guerre et valeur militaire. Il était également membre du Souvenir français. C'est dire, si la mémoire et la commémoration des conflits qui ont endeuillé la France étaient importantes pour lui.

Afin d'honorer toutes ces fonctions, il a été décoré de la Médaille du Djebel diamant en février 2019. Cette médaille est la plus haute distinction attribuée par l'Union nationale des combattants, ayant pour but de récompenser les personnes les plus actives et efficaces au sein de l'UNC.

Notre seule manière de lui rester fidèle est de continuer son œuvre comme il l'aurait souhaité.

Maurice BASTIEN

*Cher Jean, tu as été un PRÉSIDENT exceptionnel de l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE VÉTRAZ-MONTHOUX*

*Sur cette terre, il y a des moments auxquels nous ne sommes pas préparés à vivre et que nous ne voudrions pas vivre. Celui-là en est un. Car aujourd'hui, nous sommes confrontés à ta disparition, celle d'un ami et d'un dirigeant énergique trouvant les mots justes, sachant féliciter ou hausser le ton, rendre hommage, ayant la capacité de faire passer les messages à merveille durant tes 43 années de présidence.*

*Tu incarnais une droiture naturelle, la sincérité et la franchise; soit un honnête homme, au sens le plus noble. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles nous nous sentions bien avec toi et que nous étions si profondément attachés.*

*Nous avons tous eu beaucoup de mal à accepter que tu sois touché par la maladie, toi qui paraissais indestructible.*

*Je retrace l'origine et le parcours de notre association que tu as développée avec une volonté de combattant :*

- Date de sa création, le 15 mars 1974.
- Gilbert BONDAZ fut le 1er président et Jean ROGUET le vice-président.
- Le 5 février 1977, Bernard ESCOFFIER prend la présidence et Jean ROGUET est toujours le vice-président.
- Depuis le 23 janvier 1980, Jean ROGUET est nommé Président, poste assumé avec passion et dévouement.

*Mais ta volonté et ta vitalité te poussent à devenir membre du Conseil d'Administration du Bureau Départemental de l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS D'ANNECY. Avec ton dynamisme habituel, tu ne tardes pas à prendre la présidence de la Commission sports et loisirs puis, la vice-présidence de l'Association familiale loisirs-vacances.*

*Pour ta participation à la guerre d'Algérie, tu as été décoré de la CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE dont tu es devenu le vice-président de l'Association Départementale des CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE.*

*Tu es également membre du SOUVENIR FRANÇAIS.*

*Afin d'honorer toutes ces fonctions, Monsieur Michel PECCOUX, secrétaire général départemental, t'a remis la MÉDAILLE DU DJEBEL DIAMANT lors de notre Assemblée Générale annuelle le 21 février 2019.*

*Cette médaille est la plus haute distinction attribuée par l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS ayant pour but de récompenser les personnes les plus actives et efficaces dans le domaine des combattants. BRAVO Jean, cette médaille prestigieuse est largement méritée.*

*Aujourd'hui nous sommes réunis autour de toi pour te dire merci, et non pas adieu, mais au revoir. Notre seule manière de te rester fidèle est de continuer ton œuvre comme tu l'aurais souhaité.*

René MABERTO.

# DEVOIR DE MÉMOIRE

*L'heure est venue, Cher Jean, de te dire ADIEU.*

*Te dire ADIEU dans l'amitié qui nous réunit, c'est exprimer la conviction que tu es sur un autre chemin. Oui, te voilà enfin libre, libéré de l'affreux broyeur de la maladie qui a fait de tes derniers mois de vie, un enfer pour toi et tes proches.*

*C'est l'heure de rappeler le sillon profond que tu laisses parmi nous, ta famille, tes camarades de jeunesse, ceux que tu as fréquentés dans ta vie professionnelle et en particulier, ceux qui ont été tes frères au cœur d'une association UNC 74, ta seconde famille.*

*Il est vrai que l'humilité d'être la camarade souriant que tu étais ne laissait en rien deviner ni l'ampleur de tes talents, ni l'usage que tu en as fait, ni la richesse de ta personnalité.*

*Né en 1938, après des études agricoles, ta profession est tracée tout naturellement, tu vas reprendre avec tes deux frères et ton beau-frère une exploitation devenue très vite une entreprise aux productions et transformations de produits très variés ; homme d'action qui ne refusait nulle tâche aussi modeste et ardue soit-elle.*

*Homme de synthèse brillante, sans se départir de ton humour, tu seras reconnu comme un travailleur acharné et organisateur hors pair ; tu es le responsable par excellence, camarade à l'indéfectible solidarité, toujours disponible, un chef brillant, parfait exemple, faisant la trace, stimulé par les difficultés. Tel était le soldat incorporé à SATHONAY où tu avais la confiance de tes supérieurs, affecté ensuite en ALGÉRIE à Maurisse, à côté de BONE ; tu as donné le meilleur de toi-même à la demi-brigade alpine, au Commando THOMAS.*

*Ta conduite a été récompensée par la Croix de la Valeur Militaire avec citation, puis la Croix du Commandant. Sur le plan associatif, tu as été distingué de la Médaille de diamant du Djebel et en charge pendant 14 ans du ski club d'Annemasse. Tu seras récompensé par la médaille de bronze de Jeunesse et Sport.*

*Mais l'étendue de tes talents allait donner sa pleine dimension dès lors que tu prends la présidence, après Bernard ESCOFFIER ET Gilbert BONDAS de la section appelée à l'époque « section des AFN de VÉTRAZ. Tu vas donner par le développement des adhésions, un nouvel essor à cette section que tu présides depuis 43 ans... Ton autorité naturelle, ton sens de la discipline, ton dévouement extrême pour défendre les valeurs auxquelles tu crois, ont fait de toi le Président incontournable et apprécié de tes adhérents et des membres de ton bureau. La présence nombreuse de tes adhérents aux manifestations départementales, le sens de l'accueil que tu nous as réservé lors de réunion de notre Conseil à Vétraz-Monthoux, démontre ton engagement sans réserve à nos côtés.*

*Puis, tu as été élu au Conseil Départemental, en charge de l'organisation de la sortie montagne et d'autres activités, dont le concours départemental de pétanque... Il y a peu de temps encore tu nous disais, « si les inscriptions pour ces manifestations ne sont pas du double de celles de cette année, j'annulerai ces rencontres ».*

*Au sein de notre structure, tu as marqué par ta personnalité tous ceux qui ont eu la chance de te côtoyer. Tu laisses derrière toi ta famille, tes amis et cette section en ordre de marche. Pour toi, je sais qu'ils feront l'impossible pour continuer à suivre le sillon que tu avais creusé il y a 43 ans.*

*Devant ton exemple, nous resterons humbles, comme devant ce mystère qu'est la mort. Mais au-delà de cette mort est venu pour toi*

*le temps de l'accomplissement et que ton souvenir demeure parmi nous, tes frères, comme celui d'un être exceptionnel, de ceux qui font un monde meilleur.*

*Puisse cette assurance, Chère Suzanne, vos deux fils Christophe et Nicolas et leurs épouses, vos petits-enfants, Julie, Marion et Tristan décédé tragiquement, ses arrière-petits-enfants, Mia, Lubin, Enmy, vont être un réconfort dans votre douleur que nous partageons fraternellement et dans l'espérance.*

*Adieu Jean, mon cher ami.*

**Hubert BORNENS**  
Président Départemental de l'UNC 74





# AU RENDEZ-VOUS DU SOUVENIR

Un franc soleil accueillait un bon nombre de personnes place du Souvenir, en cette fin de matinée du 8 mai 2024.



Etaients présents : l'association des Anciens combattants, les professeurs des écoles et leurs élèves ainsi que leurs parents, l'harmonie municipale, le représentant des Pompiers d'Annemasse et le Conseil Municipal.

Une première pour le nouveau Président de la section UNC 74 Vétraz-Monthoux, M. Jean-Claude HAMONEAU qui a lu le message transmis par UNC74 du département et déposé la gerbe en compagnie de Marcel Morand et de Maurice Bastian, anciens combattants. Puis, M. Patrick ANTOINE, Maire de la commune de Vétraz-Monthoux a lu le message ministériel et déposé la gerbe.

A tour de rôle, les 3 groupes scolaires de la commune sont conviés aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre perpétuant ainsi « le devoir de mémoire ». Pour cette cérémonie, ce sont les enfants de l'école Françoise Dolto qui ont participé. Le petit groupe dès 10h00, a commencé les répétitions avec l'harmonie Vétraz-Musique dans le salon des mariages pour parfaire la coordination, par ailleurs très bien réussie ! Ils ont lu un poème et un texte choisi par leurs professeurs. Ils ont interprété en musique : le chant des Partisans, La Marseillaise et L'Hymne à la Joie. La cérémonie s'est terminée avec le verre de l'amitié !

Nous remercions toutes les personnes présentes à cette cérémonie et adressons « Un p'tit clin d'œil » de félicitations et d'encouragements, au groupe musical Vétraz-Musique. Il le mérite pour leur présence fidèle et l'investissement temps consacré tout au long de l'année, en enchainant les répétitions en groupe et individuellement, ce pour maîtriser au mieux leur instrument et animer certains événements communaux.



Martine Reyrols  
Chef d'orchestre



Miraille Leclercq  
Flûte traversière



Françoise Chériff  
Percussionniste



Roza Licátezi  
Clarinette



Stella Gimenez  
Flûte traversière



Gavence L'Ebraly  
Flûte traversière



David Crizinel  
Tuba



André Vidonne  
Piano numérique

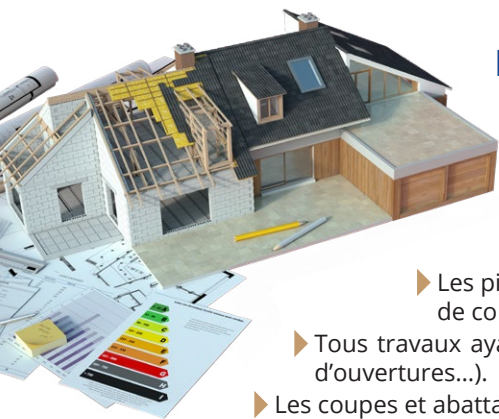


Pierre-Louis Chéron  
Batterie



Isaac Chériff  
Trompette

## RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URBANISME



### LE SERVICE URBANISME VOUS RAPPELLE QUE SONT NOTAMMENT SOUMIS À DÉCLARATION :

- ▶ Les clôtures (murs, murets, grillages, claustras...), sachant que tout dispositif doit être à clair voie.
- ▶ Toute construction supérieure à 5 m<sup>2</sup> de Surface de Plancher ou d'Emprise au Sol qu'elle soit démontable ou non.
- ▶ Les piscines dont le bassin est supérieur à 10 m<sup>2</sup> et inférieur ou égal à 100 m<sup>2</sup> (au delà un permis de construire est requis).
- ▶ Tous travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (création ou suppression d'ouvertures...).
- ▶ Les coupes et abattages d'arbres dans un Espace Boisé Classé (EBC).

### TOUS LES TRAVAUX NON SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE, NE SONT PAS DISPENSÉS DE RESPECTER LE RÈGLEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) EN VIGUEUR.

C'est pourquoi, il est conseillé avant d'entreprendre des travaux chez soi, de prendre contact avec le Service Urbanisme de la mairie de Vétraz-Monthoux au 04.50.37.04.28 afin de s'assurer des démarches à suivre.

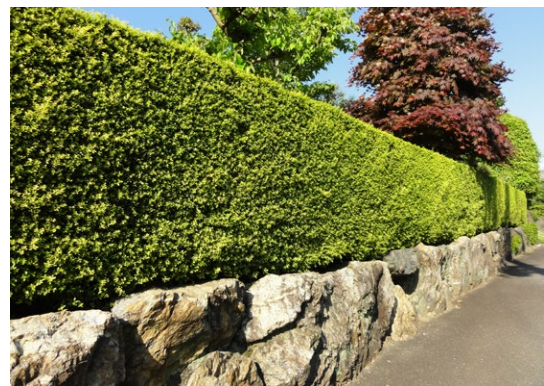
### HAIES, ARBRES DU JARDIN : QUELLE RÉGLEMENTATION ?

La plantation de même que la taille des arbres et haies du jardin sont la cause de nombreux conflits de voisinage. Or, il existe des règles simples fixées par la loi. Quelles sont-elles ? Quels sont les devoirs et obligations de chacun ?

Les arbres ou haies plantés en limite de propriété doivent respecter un recul de 2 m de la limite séparative pour les plantations dont la hauteur dépasse 2,00 m et 0,50 m pour les autres plantations (article

671 du Code Civil). En tout état de cause, elles doivent être entretenues par leur propriétaire (article 673 du Code Civil).

En ce qui concerne les arbres se situant en Espace Boisé Classé au titre de l'article L 130-1 du Code de l'Urbanisme, il est formellement interdit de les abattre sans avoir préalablement déposé une demande en mairie (service de l'urbanisme), ce qui n'exclut pas un entretien régulier de ceux-ci.



## DÉPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME DEPUIS CHEZ VOUS !



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) vous avez la possibilité de nous les transmettre de façon dématérialisée.

L'accès à cette plateforme s'effectue simplement via le portail <https://gnau25.operis.fr>

que vous retrouvez sur le site internet de la commune <http://www.vetraz-monthoux.fr/>. Pour accéder à ce service vous devez vous munir de vos identifiants du portail (en créant votre propre compte) ou de vos identifiants France-Connect. Vous pouvez suivre l'évolution de votre dossier directement sur le portail et vous êtes alerté de son évolution à chaque étape. Ce service concerne les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées auprès du service urbanisme de la commune de Vétraz-Monthoux.

### ATTENTION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, seuls les dos-

siers dématérialisés enregistrés sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme sont acceptés (les autres supports dématérialisés sont refusés). Par ailleurs, les usagers du téléservice ne peuvent alors communiquer avec l'administration qu'au seul moyen du téléservice et ce jusqu'à l'extinction de la procédure.

**Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme au format « papier » reste toutefois accepté** (auprès du service de l'urbanisme situé 2, chemin des Erables ou par envoi à l'adresse suivante : Commune de Vétraz-Monthoux – Service de l'urbanisme – 2, chemin des Erables – 74100 VETRAZ-MONTHOUX).

## RÉVISION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

### QU'A-T-IL ÉTÉ DÉJÀ RÉALISÉ ?

La commune a engagé la révision n° 1 de son Plan Local d'Urbanisme le 14 novembre 2022. En 2022, le bureau d'étude Espaces & Mutations a été retenu pour mener à bien cette mission. En 2023, le diagnostic communal a été réalisé puis présenté à la population en réunion publique le 06 juillet 2023.



Réunion publique 6 juillet

Sur la base des enjeux du territoire, la commune a travaillé sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui est une composante à part entière du Plan Local d'Urbanisme. Le PADD permet à la commune d'exposer ses intentions pour les années à venir et de réunir les différents projets en termes d'aménagement du territoire.

Il ne s'agit pas d'un document isolé. Il doit répondre au cadre législatif et être compatible avec les documents de planification supérieurs, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le plan de mobilité établis par Annemasse Agglo.

Le PLU doit être adapté aux enjeux actuels, aux contraintes du territoire et répondre aux objectifs politiques de la collectivité.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables a été débattu en séance publique du conseil municipal 19 février 2024. Ce document fixe les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ; il fixe également les orientations générales en matière d'habitat, de transport et de déplacement, de développement des communications numériques, de développement économique, de commerce et de loisirs.

Le PADD s'inspire de la notion de développement durable qui traduit la convergence de trois préoccupations d'ordre sociales, économiques et environnementales.

### OÙ EN EST-ON ?

Il convient maintenant de traduire les orientations du PADD dans les pièces du PLU :

**1 - Le plan de zonage ou règlement graphique** découpe le territoire en zones. Le document graphique du PLU, sous forme de cartes, répartit des zones sur un fond de plan parcellaire. Il fait aussi apparaître : servitudes d'utilité publique, éléments à protéger... Le zonage distingue les zones selon leur destination et sous destinations.

**2 - Le règlement** définit les règles d'utilisation du sol en fonction du découpage du règlement graphique. Chacune des zones présentes au zonage a un règlement organisé de la façon suivante :

- ▶ Destinations et sous-destinations autorisées
- ▶ Interdictions et limitations
- ▶ Mixité fonctionnelle et sociale
- ▶ Volumétrie et implantation des constructions
- ▶ Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère
- ▶ Traitement environnemental et paysagers des espaces non bâtis et abords
- ▶ Stationnement
- ▶ Desserte par les voies publiques ou privées
- ▶ Desserte par les réseaux

**3 - Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** déterminent des prescriptions en matière d'aménagement au sein d'un périmètre défini (mettre en valeur les paysages, l'environnement, les entrées de ville, le patrimoine, encourager le renouvellement urbain et la mixité sociale, lutter contre l'insalubrité et favoriser le développement communal). Les OAP peuvent également être thématiques et traiter de sujets transversaux : valorisation du patrimoine, préservation et mise en valeur des continuités écologiques, climat et énergie... **Les OAP sont opposables aux tiers et tout projet en secteur OAP doit être compatible avec celles-ci.**

### QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA RÉVISION N° 1 DU P.L.U. ?

- ▶ Réunion publique le mardi 2 juillet 2024 à 19h à la Maison Communale Albert ROGUET
- ▶ Arrêt du PLU
- ▶ Consultation des personnes publiques associées (PPA)
- ▶ Enquête publique
- ▶ Approbation du PLU (fin 2025/début 2026)



L'évolution de votre commune vous intéresse, venez-vous exprimer sur le registre de concertation disponible en mairie.

## AIDES FINANCIÈRES, AVANTAGES FISCAUX... VOTRE LOGEMENT VACANT A DU POTENTIEL, **INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DE L'ADIL 74 !**

L'ADIL est une association régie par la loi de 1901. Elle délivre une information gratuite, personnalisée, complète et neutre sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement (location, vente, fiscalité, assurances, financement, etc.).

Dans le cadre d'une mission de service public, l'État a confié à l'ADIL 74 une mission de mobilisation des logements privés vacants sur l'ensemble du département de la Haute Savoie.

Cette mission a pour finalités de :

- ▶ comprendre les freins à la location de votre logement et de vous trouver des solutions
- ▶ vous informer sur l'ensemble des mesures d'aides ou d'intermédiation qui vous permettront de remettre votre/vos logements sur le marché locatif
- ▶ vous accompagner dans vos démarches

Si vous êtes propriétaire d'un logement vacant et vous souhaitez le (re) mettre en location sur le marché, venez bénéficier de conseils juridiques (aides financières, avantages fiscaux, intermédiation locative, etc.).

**Pour en profiter, renseignez-vous gratuitement auprès de l'ADIL 74 :**

4 avenue de Chambéry à ANNECY  
Téléphone : 04 50 45 79 72  
Mail : [contact@pls.adil74.org](mailto:contact@pls.adil74.org)  
Site internet : [www.adil74.org](http://www.adil74.org)



**Propriétaires,**

**Vous possédez un logement vacant ?**

**Vous souhaitez le (re) mettre en location ?**

**Bénéficiez de conseils juridiques gratuits  
(aides financières, avantages fiscaux,  
intermédiation locative, etc.) !**



**Pour en profiter, renseignez-vous gratuitement  
auprès de l'ADIL :**

4 avenue de Chambéry 74000 ANNECY  
Téléphone : 04 50 45 79 72  
Mail : [contact@pls.adil74.org](mailto:contact@pls.adil74.org)  
Site internet : [www.adil74.org](http://www.adil74.org)

En partenariat avec :



## Vitrerie - Miroiterie

# JURA

## Menuiserie Alu PVC & Store

Remplacement de casse Rénovation Vente au détail

04 50 92 62 30 / 07 77 82 29 25

Fax 04 50 39 86 51

2 rue des Artisans  
ZAC des Érables  
74100 VÉTRAZ-MONTHOUX

[www.vitrieremiroiteriejura.fr](http://www.vitrieremiroiteriejura.fr)

[vitrieremiroiteriejura@orange.fr](mailto:vitrieremiroiteriejura@orange.fr)

## NOUVELLE SAISON POUR LE CLUB DE LA COLLINE

L'assemblée générale du Club de la Colline s'est déroulée le mardi 13 février à la maison communale Albert Roguet. Après l'approbation des comptes, l'assemblée s'est retrouvée à table pour déguster une délicieuse soupe de lentilles, accompagnée de fromage et d'une tartelette aux fruits.



### Voici le programme d'activités pour 2024.

Mai	<b>Mardi 28</b>	Les Jardins Secrets
Juin	<b>Mardi 11</b>	Goûter Loto
	<b>Mardi 25</b>	Sortie Le Train du Vivarais
Août	<b>Mardi 20</b>	Beignets de Patates Maison Communale Albert Roguet
	<b>Mardi 10</b>	Goûter Loto
Septembre	<b>Mardi 24</b>	Sortie Les Eaux d'Evian
	<b>Mardi 8</b>	Goûter Loto
Octobre	<b>Jeu 17</b>	Sortie Cabaret le cirque imagine
	<b>Samedi 19</b>	Participation semaine Bleue spectacle à Gaillard les Choucas
	<b>Mardi 12</b>	Goûter Loto
Novembre	<b>Mardi 26</b>	Journée Truffe
	<b>Mardi 14 et 15</b>	Goûter de Noël à définir Participation Marché de Noël Centre Bourg

Voyage supplémentaire au Puy du Fou du 2 au 5 Septembre et balade au marché de Noël du 2 au 4 Décembre 2024 Colmar, Forêt Noire.



Gym



## LE CLUB GYMNIQUE

Le Club gymnique de Vétraz a tenu sa 41<sup>ème</sup> Assemblée générale le 22 mars 2024 à la Maison des Associations.

Le Club est affilié à la Fédération française SPORTS POUR TOUS et se veut un espace convivial de découverte, de bien-être, de santé et de lien social.

Il compte actuellement 486 adhérents et 12 animateurs/animateuses diplômés qui assurent 28 heures de cours par semaine, essentiellement à la Maison des Associations, quelques-uns au Gymnase F. Dolto.

La diversité des activités proposées s'adresse à un large public de 4 à 92 ans. N'hésitez pas à nous contacter, il n'est jamais trop tard pour se mettre au sport. Chaque année, de nouvelles personnes, débutantes ou non nous contactent. Nous les encourageons à rejoindre notre club.

Deux nouveaux cours adultes ont été créés cette année, un cours cardio et un cours équilibre, en complément des multiples disciplines déjà existantes en salle ou en extérieur comme la marche douce ou la marche nordique.

Un 4<sup>ème</sup> cours enfants a également été créé, pour répondre à une demande toujours plus croissante.

Et si vous souhaitez vous investir dans la vie du club, nous vous accueillerons volontiers au sein du comité. Osez nous contacter, nous vous renseignerons...



Présidente : Mme Claude BERTHET  
Maison des Associations, 5 route du Stade  
06 79 84 33 63

Site : [www.gym-vetraz.fr](http://www.gym-vetraz.fr) - E-mail : [clubgymvetraz@yahoo.fr](mailto:clubgymvetraz@yahoo.fr)

Fils & patch

## ECHOS DES ATELIERS DE NOËL ET DE PRINTEMPS 2023

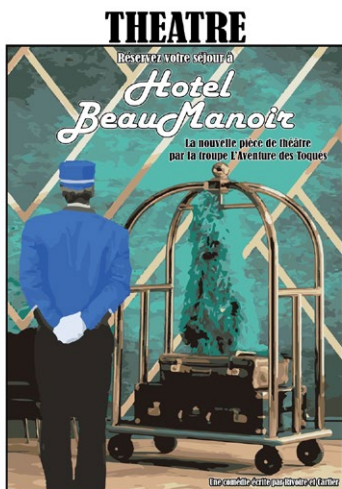
Les participantes ont confectionné, grâce aux adhérentes, les ouvrages de leur choix pendant un mercredi de partages bienveillants. Tous les tutos proposés leur ont été donnés pour qu'elles puissent les confectionner à loisir. L'atelier de Printemps proposait : Le lapin porte couverts, La poule cache pot, l'habit de bouteille. L'atelier de Noël a proposé : le porte aiguille trèfle, le sapin dodu, le panier. origami. Ces sympathiques journées reviennent en Mars et décembre 2024 avec de nouveaux tutos, un réel plaisir de se retrouver.



## LA TROUPE DE THÉÂTRE DES ADULTES D'IMAGINE POURSUIT SA ROUTE EN 2023

Accompagnée de Samuel Hengbart, son nouveau metteur en scène, elle est devenue « L'aventure des Toqués ».

Imagine



**VETRAZ-MONTHOUX SALLE ALBERT ROGUET**  
**12 AVRIL à 19h30** Au profit de l'association Imagine  
**14 AVRIL à 17h30** Au profit de l'association Share

Les 7 comédiens ont joué la première de la pièce « Le Café des Sports », (« pas en face du stade, en face du ... cimetière! »), le 19 mars 2023 devant le public enthousiaste de la Maison Albert Roguet.

D'autres représentations ont eu lieu à Gaillard, Thonon et Lucinges où le Café des Sports a fermé ses portes le 14 octobre 2023.

Le « chapeau » récolté à l'issue de

chaque spectacle est offert à des associations caritatives.

En 2024, réservez votre séjour à « l'Hôtel Beaumanoir », une comédie vive se déroulant dans le monde des hôtels de luxe où personnel et clients se croisent et se côtoient, où intrigues cocasses se nouent et se dénouent.

Synopsis: Le client est roi! Cependant l'établissement est sous tension: la direction apprend qu'un critique touristique, anonyme, est dans l'hôtel. Cette vénérable maison va-t-elle garder ses 5 étoiles?

La troupe s'est produite les 12 et 14 avril à la Maison Albert Roguet à Vétraz Monthoux, au profit des associations « Imagine » et « Share ».

### PROCHAINES REPRÉSENTATIONS



- Ville-la-Grand le 29 juin pour « le Mur de la Frontière »
- le 30 juin à Excenevex pour « le petit monde d'Hugo ».

Bienveillance, humour, générosité, telle est la devise des joyeux Toqués !





## BALADE EN ALSACE POUR LA FARAND'IOLE

Après avoir fêté ses 50 ans en janvier 2023, la Farand'iole s'est promenée pendant l'été dans diverses communes de Haute-Savoie pour animer diverses fêtes. Et c'est à Habère-Poche à la fête des Vieux métiers le 30 juillet, que le groupe a été approché par des vacanciers, intéressés par les danses irlandaises présentées ce jour-là...

Organisateur d'une fête de la St Patrick ... le village de Dossenheim/Zinsel (commune de 1100 habitants en Alsace) recherchait un groupe de danse pour leur grande fête biennale. Contact sympathique immédiat, le projet a finalement abouti et le vendredi 8 mars au petit matin, la Farand'iole a pris la route, direction Strasbourg dans un premier temps. Ce furent trois jours incroyables,

nous avons été magnifiquement accueillis par tout un groupe de bénévoles, très investis dans la préparation d'une soirée avec 1200 participants !

Beaucoup de répétitions à notre calendrier de cette saison pour donner une belle prestation, nous en avons profité à fond en terminant par faire danser une partie de la salle avec nous ! une bien belle expérience ... que nous renouvellerons avec grand plaisir si l'occasion se représente...

Comme chaque année, nous sommes dans la préparation de notre animation à la Virade de l'espoir pour vaincre la mucoviscidose qui aura lieu cette année à Cranves-Sales, place Torella le dimanche 29 septembre. Nous vous emmènerons tout d'abord en Hongrie et .... en Irlande, et oui on ne lasse pas des danses de ce pays !

Si vous voulez passer de bons mo-

ments et garder la forme, venez nous rejoindre ! Ambiance et forme physique garanties...

Bonne humeur et plaisir d'être ensemble sont notre ADN !!!



### CONTACT

Françoise Xambeu  
06 60 52 11 33  
cfmattix@gmail.com



## AGENDA BIEN REMPLI POUR VÉTRAZ ANIMATION

L'association Vétraz Animation propose 2 activités : ping-pong et théâtre.

**L'activité ping-pong** est un loisir réservé aux adultes ; hommes et femmes ; de tous âges. Aucun cours n'est fourni ; ainsi ce n'est pas adapté aux débutants. Aucune licence n'est demandée. Venez simplement avec votre raquette et des baskets à semelle non marquante.

On se retrouve le mardi soir à partir de 20h45 jusqu'à 23h-23h30, hors vacances scolaires, dans le gymnase de l'école Françoise Dolto - 110 A Route de Taninges.

N'hésitez pas à venir nous voir, à tout moment dans l'année, pour essayer sans engagement et jouer pour vous faire plaisir, dans une bonne ambiance, au sein d'un groupe qui ne demande qu'à s'étoffer.



### CONTACT

Philippe GIRAUD : 06.70.86.13.42



**Pour l'activité théâtre**, La troupe de théâtre « La Bellino'z » a présenté sa 6ème pièce « Ce soir on sort » de Pascal Guillemaud, en décembre 2023 et février 2024. La Bellino'z dirigée par Maryline Nolot, remercie tous les Vétraziens fidèles aux représentations qui se déroulent dans la petite salle communale. Elle aura le plaisir de vous présenter une nouvelle pièce de théâtre dans l'hiver prochain.



### CONTACT

Maryline NOLOT : 06.79.16.17.22



Photo remise médaille : (De gauche à droite) Hubert Borens ; Pierre Beguin ; Jean-Claude Lambert (Mérite UNC) ; René Maberto (Djebel or) ; Maurice Bastien (Djebel vermeil) ; Marcel Morand (Djebel or) ; Guy Bartholomot (Djebel argent) ; Virginie DUBY-MULLER (Députée) ; Partick Antoine (Maire) ; Jean-Claude Hamoneau

## UNC 74 VETRAZ MONTHOUX

Le 23 février dernier, notre association a tenu son assemblée générale annuelle. Plus de 80 personnes étaient présentes pour cette assemblée, d'une grande importance. C'était la première, après le décès de Jean ROGUET, son ancien président. Il fallait donc procéder au renouvellement des membres du bureau.

A l'occasion de cette assemblée, six personnes ont reçu une médaille ou un diplôme, récompenses remises par Patrick ANTOINE, Hubert BORNENS et Virginie DUBY-MULLER, autorités qui nous ont honorés de leur présence.

Puis la quasi-totalité des présents s'est rendue au restaurant « La Cabane du Pêcheur » au bord du lac de Ville en Sallaz,



pour fêter le cinquantième anniversaire de la section. C'est dans une très bonne ambiance que ce demi-siècle d'existence a été célébré, chaque adhérent adressant à la sortie, ses remerciements pour cette magnifique journée.

Le 6 mars, la réunion du conseil d'administration a validé le nouveau bureau, composé de Jean-Claude HAMONEAU, Brunette LAGUTAINÉ et Pierre BEGUIN. Si quelques noms ont changé de poste, c'est bien la même équipe toujours aussi motivée qui est à la tête de l'association, avec la même envie de continuer à faire vivre l'UNC 74 VETRAZ MONTHOUX, dans la direction tracée par Jean ROGUET pendant de nombreuses années.

La section est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux adhérents. Que vous soyez ancien combattant, ancien policier, gendarme ou pompier, ou seulement ayant fait votre service militaire, et que vous souhaitez défendre les valeurs de l'UNC, rejoignez-nous ; nous serons très heureux de vous accueillir. Même de simples sympathisants peuvent éventuellement adhérer.

Depuis peu, l'UNC74 à son siège social 1 place de la Citoyenneté au premier étage de la maison de la Citoyenneté.



### CONTACT

Jean-Claude HAMONEAU 06 03 29 24 73

## LES AMIS DU FOUR CE N'EST PAS QUE DU PAIN...

C'est aussi des rencontres qui vont, qui viennent, des amis qui depuis dix ans maintenant se retrouvent autour de la thématique du pain, pour raviver la flamme du vieux four à bois, vestige de la Ferme Michoux.

C'est également une affaire d'équipe pour la chauffe du four, car pour atteindre une température d'environ 250°C, 4 jours avant, les membres des Amis du four se relaient toutes les 2 heures de 6h à 22h pour alimenter le foyer.

C'est surtout de la convivialité avec le partage de savoir, le plaisir de fêter des événements avec les 10 ans de l'association et cette année les 90 ans de notre doyen Roland toujours présent à 5h du matin !

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, retrouvez nous tous les ans en Mars, Mai, Septembre et Décembre, nous nous associons à la Fête des Plantes, à la Journée du Patrimoine et au marché de Noël de Vétraz-Monthoux.





## HISTORIQUE DE L'AMAZON TRAINING

L'Amazon training a été conçu en 2002 par Eric Quequet.

Sa naissance a été la conséquence de deux constats. Le premier était que la plupart des cours de sports de combat et de self-défense étaient plutôt tournés vers les hommes, comme si, dans l'inconscient collectif, l'acte de défense était exclusivement la prérogative du masculin.

De ce fait, Eric employait une pédagogie masculine dans son enseignement et constatait que cela ne « passait pas bien » auprès des quelques élèves féminines qui fréquentaient ses cours.

Le deuxième a été une prise de conscience à l'occasion d'une soirée avec des amies. Arrivée en retard, une des participantes a raconté qu'elle s'était faite importuner dans le métro. Les amies en présence ont toutes raconté plusieurs anecdotes identiques, relevant de nombreux harcèlements récurrents. Très étonné par cet état de fait, Eric décida de commencer à réfléchir à la mise en place de cours réservés aux femmes.

Après s'être renseigné auprès d'associations d'aide aux femmes, il décida de réunir un petit groupe d'amies pour tester ses idées. A charge pour les participantes de lui faire des retours précis sur ce qu'elles trouvaient adapté ou

non dans son enseignement. Le premier cours d'Amazon training était né.

Il forma l'année suivante la première enseignante Amazon training, en la personne de Myriam Zouggar et avec son aide ouvrit un cours hebdomadaire à Paris. L'idée de base étant de former des femmes pour enseigner aux femmes.

Le but de l'Amazon training est de proposer une méthode dynamique permettant d'acquérir une très bonne condition physique tout en développant des attitudes et des aptitudes, permettant de prévenir et de faire face à des agressions physiques et psychologiques. L'entraînement, sous forme de cours hebdomadaires ou de stages réguliers permet de développer pédagogiquement : vigilance, condition physique, mental, habilité technique, art de vivre et bien-être.

A Vétraz-Monthoux 4 disciplines sont enseignées par un staff de 10 moniteurs diplômés fédéraux :

- ▶ La savate boxe française, boxe pieds-poings à partir de 13 ans
- ▶ La défense de rue, self-défense mixte
- ▶ Le kids training, self-défense adapté aux enfants de 7 à 12 ans
- ▶ L'Amazon training, self-défense adapté à un public exclusivement féminin à partir de 16 ans





### CONTACT



**Cours privés self-défense féminine à domicile :**  
06 76 77 74 84  
françoisvadale1@gmail.com

Des stages et des formations sont proposés tout au long de la saison.

-  Amazon training Vétraz Adac
  -  Vétraz Adac Haute Savoie
- www.vetraz-adachautesavoie.fr  
www.adacfrance.com  
06 76 77 74 84



## « CROP » DE PÂQUES ... KÉSAKO

Il s'agit d'une journée ou d'un week-end entre passionnés de scrapbooking.

Durant tout le week-end de Pâques, Scrapatouille 74 a organisé une Crop à laquelle ont participé dix-huit passionnés de scrapbooking. Pour l'occasion, l'association recevait Ludovic de AMB Créa. Mais qu'est-ce qu'une Crop ? c'est une journée ou un week-end de rassemblement entre passionnés de scrapbooking afin de créer un projet en apprenant ou mettant en application des techniques. Pour cette Crop, Scrapatouille 74 a accueilli pour la première fois Ludovic autour d'un projet de l'exploitation des techniques de l'aquarelle. Les participantes présentes sur une journée ou les deux jours, ont pu pratiquer les bases de l'aquarelle autour de la dernière collection Chou Flowers « Soleil Levant ». Nous vous invitons à nous suivre sur notre page Facebook : Scrapatouille74

## DES VÉTRAZIENS RÉCOMPENSÉS PAR LE COMITÉ DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Samedi 2 décembre 2023, à l'Auditorium Karine-Ruby de Saint-Pierre-en-Faucigny, le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif a accueilli les lauréats 2023. Cette cérémonie, animée par le président et le vice-président du comité, Jacques Lagrange et Marc Sidorenko, a permis de récompenser 67 bénévoles haut-savoyards qui servent le monde associatif ou sportif, souvent avec beaucoup de discrétion, de modestie, de disponibilité et de compétences...et cela parfois depuis de nombreuses années sans que jamais personne n'ait souligné cet engagement.

Pour Vétraz-Monthoux, les membres de deux associations ont été récompensés pour leur investissement.



Evelyne et Serge VUACHET (Vétraz-Animation)  
Eve PUGET, Isabelle MAUROUARD, Marine RISOT et Lydia DUPERTHUIS (US Vétraz-Monthoux)

ont reçu le Diplôme d'honneur du Bénévole 2023 de la Fédération des Médailles de la Jeunesse et des Sports et Engagement Associatif

en présence de Séverine FRIES-CHATTAGNAT MAIRE-ADJOINTE déléguée au scolaire et à la culture.

Nous sommes heureux de cette récompense, les remercions pour leur engagement et leur adressons nos sincères félicitations.

## HANDYMOBIL SOUFFLE SES 20 BOUGIES !

Samedi 13 avril, les membres de l'association HandyMobil, qui transportent bénévolement les personnes à mobilité réduite étaient réunis pour une journée festive. La matinée a débuté avec l'assemblée générale, en présence de Mme Virginie Duby Muller, Députée, des Conseillers départementaux Mme Teppe-Roguet et M. Boccard, Maire de Cranves-Sales, M. Soulat, Maire de Lucinges, M. le Maire de Vétraz Monthoux et son adjointe Mme Feneul. Après cette partie officielle, les convives ont partagé un buffet avant d'apprécier le spectacle de chants avec la Chorale Braises et Bourgeons de Fillinges et la Chorale de Pat qui regroupe des handicapés du foyer de Lérins à Monnetier-Mornex et des personnes handicapées de St François à Machilly.

Une belle journée, pleine de joie et de bonne humeur.

**L'association se porte bien, ce sont environ 30 conducteurs bénévoles qui donnent de leur temps, mais une dizaine de conducteurs supplémentaires seraient les bienvenus.**



Handymobil



### CONTACT

François LORANT  
co-président de handy Mobil  
06 09 39 07 65



## VOUS FÊTEZ VOS NOCES D'OR OU DE DIAMANT ? FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Votre Commune serait heureuse de mettre à l'honneur les couples qui fêtent leurs noces d'or (50 ans de mariage) ou de diamant (60 ans...). Si vous êtes concernés ou si vous avez des parents qui le sont, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie en contactant le service Communication (04 50 37 32 09) ou en envoyant un mail sur [accueil@vetraz-monthoux.fr](mailto:accueil@vetraz-monthoux.fr)

Au plaisir d'une prochaine rencontre...

## NOUVEL ÉLECTRICIEN À VÉTRAZ

Artisan électricien depuis 2009, Fabrice Pellegrin est originaire de la région d'Avignon. Il s'installe en 2020 à Gaillard pour raison familiale et depuis quelques mois à Vétraz Monthoux.

Avec ses 3 salariés apprentis : CAP et BAC Pro, il réalise des travaux d'électricité générale, de dépannage, d'installation et de rénovation chez les particuliers, les commerçants et collectivités. Il intervient à Vétraz-Monthoux, Gaillard, Ambilly, Ville-la-Grand, Annemasse et 20km alentours, ainsi que dans les communes du canton de Genève situées sur la rive gauche du Rhône.

Artisan électricien qualifié pour sécuriser et mettre en conformité votre installation, spécialisé dans la domotique...

« Confiez-moi la mise en conformité de votre installation électrique pour répondre aux exigences du Consuel. Mes habilitations électriques sont à jour et mes travaux sont couverts

par une garantie décennale.

*Soucieux du détail, je veille à poser uniquement des équipements de qualité, pour permettre une évolution durable et fiable de votre installation.*

*De plus, grâce à mes compétences en bio électricité ou si vous êtes électro sensible, faites appel à moi ! Je suis là pour vous conseiller au mieux pour limiter les rayonnements électromagnétiques dans votre habitat.*

*Les bonnes raisons de faire appel à mes services :*

- ▶ *Matériel professionnel : utilisation d'un matériel de qualité, durable et performant*
- ▶ *Devis gratuit au 09 70 35 30 54 : évaluation rapide et précise de l'ampleur des*



travaux par un devis tenant compte de votre budget

- ▶ *Aucun frais de déplacement ne sera facturé dans un rayon de 10 km»*

*Pour plus de renseignements, je dispose d'un site internet [www.fabioelectricite.fr](http://www.fabioelectricite.fr)*

*Devis rapide DEV*

### CONTACT

FABIO électricité  
Fabrice Pellegrin

2A, impasse du Mont Gosse  
74100 Vétraz Monthoux  
06 64 26 45 24  
[www.fabioelectricite.fr](http://www.fabioelectricite.fr)



## CITROËN

### È-C3

À partir de

# 99 €

/mois<sup>(1)</sup>

Après un premier loyer de 9 500 €  
Bonus écologique et prime  
à la conversion non déduits  
LLD 36 mois / 30 000 KM





PRENEZ RENDEZ-VOUS !



A 0 gCO<sub>2</sub>/km

B

C

D

E

F

G

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo. #SeDéplacerMoinsPolluer

Exemple pour la location longue durée d'une nouvelle e C3 YOU électrique 136 ch neuve, hors option, soit un 1er loyer de 9 500€ ramené à 1000 € après déduction du bonus de 4000€ de 3 000€ de majoration et 1 500€ de la prime à la conversion (conditions décret 2024-102 du 12 février 2024), suivi de 35 loyers mensuels à 99 €. Véhicule en cours d'homologation et sous réserve d'éligibilité du véhicule au bonus écologique. Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable valable jusqu'au 29/03/2024 réservée aux personnes physiques éligibles selon décret 2024-102 du 12 février 2024, pour un usage privé, dans le réseau Citroën participant, et sous réserve d'acceptation par CREDIPAR

## CITROËN VÉTRAZ-MONTHOUX

## L'ECHO DU CONSEIL... LES DERNIERES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Décision n° 2023/088 : nov. 2023

#### Marché d'assurance « dommages-ouvrage »

La commune de Vétraz-Monthoux a adhéré à une assurance « dommages ouvrage » pour le marché de travaux de construction du nouveau groupe scolaire René Cassin. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP (Bulletin officiel des annonces de marchés publics) le 11 août 2023 et mis à la disposition du DCE (dossier de consultation des entreprises)... Trois candidats ont répondu dans les délais. Il a été décidé d'attribuer le marché à l'entreprise SMABTP : une prime de 70 243,02 € TTC.

### Délibération n° 2023-113 : nov. 2023

#### Ressources humaines Décision modificative N°2.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice 2023, des ajustements de crédits sont nécessaires suite à des événements imprévus dans le cadre de la gestion des ressources humaines.

- 70 000 € de dépassement d'assurance du personnel dû aux nombreux arrêts maladie de 2023. Le nombre d'heures supplémentaires ainsi que la masse salariale d'agents contractuels augmentent également du fait des remplacements à effectuer.
- 25 000 € dus à l'augmentation du SMIC de 2,2% au 1er mai 2023
- 40 000 € dus à l'augmentation du point d'indice de 1,5 % au 1er juillet 2023.
- 15 000 € dus à l'indemnité de Résidence (une dépense obligatoire) à compter du mois de décembre 2023 : elle concerne tous les agents de la collectivité (sauf agents de droit privé).

#### Remarques :

- Points soumis à délibération du Conseil du 29.01.2024 : la prime de vie chère versée en fonction de la rémunération brute perçue par les agents publics territoriaux est comprise entre 300 € et 800 €.
- L'augmentation de la masse salariale est donc d'environ 10% par rapport à l'année dernière d'où un impact conséquent sur les finances communales en 2024.

### Délibération n° 2023-115 nov. 2023

#### Convention de gestion en flux des logements sociaux.

Dans le cadre de la construction de logements locatifs sociaux pour atteindre les objectifs fixés par le programme local de l'habitat, la ville de Vétraz-Monthoux a contracté des droits de réservation de logements sociaux auprès des bailleurs sociaux, en échange de garanties d'emprunts.

Ces droits de réservation permettent de proposer des candidats demandeurs, en vue de l'attribution d'un logement social par la CALEOL (Commission d'attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements) du bailleur. La loi ELAN n°2018-1021 du 23 novembre 2018 oblige à la mise en œuvre d'une gestion en flux annuel des droits de réservation des logements sociaux et le décret n°2020-145 du 20 février 2020 pose les grands principes du passage à la gestion en flux.

Actuellement, la gestion s'effectue « en stock », les logements mis à la disposition sont identifiés à l'adresse. La gestion met fin au lien entre un logement physiquement identifié et un contingent de réservation. Les logements pourront être mis à la disposition du réservataire sur l'ensemble du parc du bailleur, selon un flux annuel, exprimé en pourcentage, actualisable tous les ans.

Les conventions sont conclues entre la Vétraz-Monthoux et chaque bailleur dont le parc comprend des réservations pour une durée de 1 an à compter de leur signature, renouvelable deux fois par tacite reconduction. Elles prévoient les modalités de gestion des réservations en flux, et précisent le calcul utilisé.

Elles sont soumises au vote étant conformes à la charte départementale établie avec l'ensemble des partenaires réservataires en Haute-Savoie. Elles concernent les bailleurs suivants :

- 3F IMMOBILIERE RHONE ALPES - CDC HABITAT - ERILIA - HALPADES - HAUTE SAVOIE HABITAT - SA MONT-BLANC - SEMCODA - SOLLAR

« Monsieur le Maire pense que ce mode opératoire apportera davantage de fluidité sur la gestion des contingents, sans pour autant résoudre la problématique du logement, sachant que le nombre de demandes aurait dépassé récemment la barre des 10 000, dont 4 000 concernent Vétraz-Monthoux (toutes options confondues) »

### Délibération n° 2023-119 nov. 2023

#### Commission ACCESSIBILITÉ

L'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 art. 21, exige que cette commission soit créée, dans les communes de 5 000 habitants et plus, en accueillant des représentants « notamment (...) d'associations ou d'organismes qui représentent les personnes handicapées pour tous les types de handicap ; physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, les associations, les personnes âgées, les acteurs économiques ainsi que d'autres usagers de la ville ».

Sa composition est laissée à la libre appréciation de la com-

mune. Considérant la nécessité d'accueillir des organismes représentatifs de la société civile, la municipalité s'est rapprochée des associations suivantes : ESPACE HANDICAP, HANDI MOBIL, CLUB DE LA COLLINE, NOUS AUSSI, lesquelles ont toutes accepté de faire partie de la commission d'accessibilité et désigné un représentant.

Monsieur le Maire fait un appel à candidatures pour cette commission importante, avec d'ores et déjà un dossier pour une enfant à l'école F. DOLTO, dont la maman, Madame BLAVIER, sera la représentante des usagers et qui pourra ainsi être associée aux travaux de la commission et apporter des idées. Des aménagements ont pu être apportés pour rendre plus confortable l'accessibilité de l'école F. DOLTO. Cette commission permet de résoudre les problématiques d'accessibilité. Ces derniers concernent, non seulement les bâtiments publics mais également les espaces publics.

Election des membres de cette commission : PRESIDENCE : Patrick Antoine, Maire ELUS MUNICIPAUX TITULAIRES et SUPPLEANTS : Véronique Feneul/Pascale Pellier. Fabienne Pichat/Michel Collot. Stéphanie Brégégère/Jean-Pierre Belmas. Martine Parret/Laetitia Réal-Laffrique. Patrick Sillard/Jean-Pierre Journe

SOCIETE CIVILE : ESPACE HANDICAP : M. Perillon Jean-Marcel

HANDI MOBIL : M. Sarat Hervé, CLUB DE LA COLLINE : Mme Merlin Eliane, NOUS AUSSI : M. Sallat Roger, REPRESENTANTE DES USAGERS : Mme Blavier Marine.

## Délibération n° 2023-105 oct. 2023

**Une centrale photovoltaïque :** Recours à une concession de travaux pour la conception, l'exécution et l'exploitation. En novembre 2021 a été lancée une étude de faisabilité technico-économique pilotée et financée à 70% par le Syane pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du Centre Technique Municipal (CTM).

A la suite de l'étude de faisabilité et du rapport du bureau d'étude ARTELIA le projet est validé sur le toit du bâtiment principal et du local de stockage ;

- Puissance de la crête : 247,5 kWc ;
- Production d'électricité annuelle maximum : 281,8 MWh/an ;
- Surface de panneaux photovoltaïques sur la toiture : 1 251 m<sup>2</sup> ;
- Autoconsommation par la Commune et vente du surplus par le Concessionnaire.

Initialement prévu en autoconsommation et vente du surplus, ce projet devrait évoluer dans le temps selon le principe d'une autoconsommation collective.

Les panneaux photovoltaïques permettront d'alimenter en électricité tous les bâtiments communaux à moins de deux kilomètres du CTM à vol d'oiseau, dont la mairie.

La durée envisagée du contrat de concession de travaux est de 18 ans avec une prise d'effet estimée au 1er mars 2024. Cette durée correspond au temps de retour sur investissement préconisé par le rapport de l'étude de faisabilité. En contrepartie de l'ensemble des missions confiées au Concessionnaire au titre du contrat de concession, la Commune de Vétraz-Monthoux lui versera annuellement une redevance dont la formule est fixée au contrat.

Le montant estimé, en investissement, pour le futur conces-

sionnaire, suite à l'étude de faisabilité est de 284 806,00 € HT. Le coût d'exploitation est estimé à 7 318 € HT par an. Les recettes annuelles sont estimées à 29 787,00 € HT.

*Monsieur le Maire se réjouit de voir ce projet avancer, à un coût neutre pour la collectivité et dans un cadre vertueux. Il souhaite que le lancement de l'opération puisse être effectif dans les meilleurs délais afin de démarrer l'appel à candidature du concessionnaire.*

La concession est apparue comme le mode de gestion le plus approprié. Monsieur Didier ESPOSITO, Directeur des Services Techniques, précise que la démarche a pour vocation également d'inciter les particuliers à installer des centrales sur des bâtiments privés et favoriser l'autoconsommation collective...

## Qualité comptable de la Commune de Vétraz-Monthoux : une présentation de la synthèse par le Conseiller aux Décideurs Locaux

Monsieur le Maire présente Monsieur PEYTIER rattaché à la Direction DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES (DDFIP) qui intervient dans le cadre du comité de fiabilité des comptes publics locaux, des dispositifs alternatifs à la certification des comptes en accord avec l'article 110 de loi NOTRÉ. Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République. Promulguée le 7 août 2015, elle confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale

Une présentation de la « synthèse des comptes » par le comptable public / le conseiller aux décideurs locaux (CDL) doit se faire devant le conseil municipal ou devant la commission Finances. Pour cette première, elle a eu lieu le 23 octobre 2023 en séance du Conseil, les questions ont pu être ainsi posées au fil de l'eau.

Monsieur PEYTIER remercie Monsieur le Maire pour son accueil. Il indique que le CDL est une mission récente puisqu'elle a débuté en septembre 2022 : il est en charge d'apporter des conseils en matière budgétaire, financière, comptable, foncière et juridique à la commune.

Compte tenu de son importance de ce dossier, il ne peut être repris au sein du magazine, nous vous invitons à le consulter sur le site <http://www.vetraz-monthoux.fr/index.php/Comptes-Rendus> « Compte-rendu du conseil municipal du 23 octobre 2023 »

## Délibération n° 2023-110 10.2023

**Achat des parcelles** A1535 (91 m<sup>2</sup>), A1359 (166 m<sup>2</sup>), A1360 (33 m<sup>2</sup>) et A1373 (37 m<sup>2</sup>) propriétés de Monsieur Jean-Pierre BURDIN au lieu-dit « Bas-Monthoux », chemin du Fourneau. Lors des travaux d'aménagement du chemin du Fourneau en 1990, ces quatre parcelles d'une superficie totale de 327 m<sup>2</sup> étaient destinées à être rétrocédées à la Commune de Vétraz-Monthoux. Par lettre du 11 août 2023, Monsieur le Maire confirmait son souhait de régulariser cette situation ancienne, proposant une acquisition en accord avec le propriétaire au prix de 13080 €.

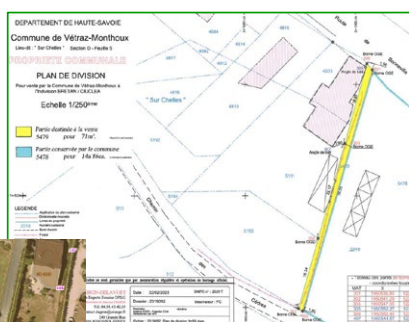
## Délibération n° 2023-118 11.2023

**Vente de la parcelle communale D 5479** Lieu dits « Sur Chelles » à Madame et Monsieur CIUCLEA propriétaires d'une maison située au 142, route de Bonneville. Cette dernière est contiguë au terrain communal qui est mis à disposition de l'association « 1ère compagnie du tir à l'arc d'Annemasse ». Leur maison est implantée pratiquement en limite de propriété, ce qui rend difficile son entretien du fait des conditions d'accès. C'est pourquoi, ils ont demandé à la commune d'étudier la possibilité de détacher une bande d'une largeur comprise entre 1 m et 1,50 m pour l'acquérir.

Cette bande de terrain a été matérialisée par le cabinet de géomètre-expert DAGRON-DELAVOET, il s'agit de la parcelle D5479 d'une superficie de 71 m<sup>2</sup>, située en zone Ne. L'avis du Domaine en date du 02 novembre 2023 fixe la valeur vénale de ladite parcelle à 710 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : - approuve la vente de la parcelle D 5479 au prix de 710 €.

Commune de Vétraz-Monthoux  
Conseil Municipal du 20 novembre 2023

**«Sur Chelles»**  
**Vente de la parcelle**  
**communale D 5479 (71 m<sup>2</sup>)**  
**à Mme et Mr CIUCLEA,**  
**au prix de 710 €**



## Délibération n° 2023-109 oct.2023

**Vente des parcelles à Annemasse Agglo (Lieu dit Parcelles Zonage PLU Superficie)**

Les Champs Carreaux A 835 - UEoap7 - 365 m<sup>2</sup> / Les Petits Prés B 1604 - UEoap7 - 230 m<sup>2</sup> / Les Petits Prés B 1925 - UEoap7 - 124 m<sup>2</sup> / Les Petits Prés B 2042 - UEoap7 - 4 945 m<sup>2</sup> / Les Petits Prés B 126 - UEoap7 - 656 m<sup>2</sup> représentant une surface totale de 6 320 m<sup>2</sup>. Le Département de la Haute-Savoie poursuit la réalisation du Collège et de ses équipements (logements, anneau sportif, gare routière, ...). L'emprise de ces travaux comprend notamment cinq parcelles appartenant à la Commune de Vétraz-Monthoux.

### Historique :

I/ Annemasse Agglo doit acheter les terrains au prix de : - 90 € le m<sup>2</sup> pour ceux situés en zone AUX, - 3 € le m<sup>2</sup> pour celui situé en zone N, portant ainsi la valorisation des cinq parcelles communales à 537 045 €. Cet accord est survenu antérieurement

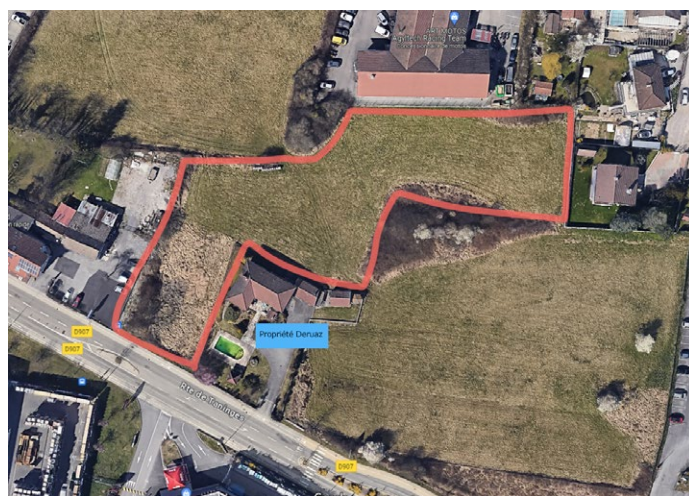
à la situation actuelle. En effet, depuis le 04 août 2022 les zonages AUX et N ne sont plus en vigueur. Suite à la Déclaration d'Utilité Publique portant mise en compatibilité du PLU, toutes les parcelles communales situées dans l'emprise du collège sont classées en UEoap7.

II/ Par courrier du 1er octobre 2020, le CD74 informait Annemasse Agglo et la Commune de Vétraz-Monthoux de son avis favorable à l'intégration de la propriété DERUAZ dans le périmètre du collège. Il indiquait également son accord pour accompagner financièrement les deux collectivités, consentant à participer à hauteur de 200 000 €. Cette propriété étant estimée à 600 000 €, s'en est suivi un accord politique entre Annemasse Agglo et la commune, fixant une répartition identique pour chacune de ces deux collectivités, soit 200 000 € chacune.

III/ Par délibération N°CC-2023-053 du 26 avril 2023, Annemasse Agglo approuvait l'acquisition des cinq parcelles communales susvisées au prix de 337 045 €. Ce montant correspond à la valorisation de ces parcelles (537 045 €), diminué de la participation de la Commune à l'acquisition de la propriété DERUAZ (200 000 €). Notons que l'avis du Domaine en date du 30 janvier 2023 fixe la valeur vénale desdites parcelles à 510 000 €.

IV/ Après réalisation et réception des travaux, il est convenu qu'Annemasse Agglo cède gratuitement à la Commune de Vétraz-Monthoux : le parvis, la voirie, le dépôt minute et les espaces extérieurs, conformément à l'article 3-2 de la « Convention cadre et de financement pour la réalisation du collège de Vétraz-Monthoux » signée en 2021. Cette convention est consultable au Service foncier.

« Monsieur le Maire indique qu'il a sollicité le département afin d'avoir accès au futur anneau sportif à côté du gymnase financé par l'agglomération, ainsi qu'à la salle polyvalente. Le président de l'agglomération est également sollicité pour l'utilisation du parking du gymnase en desserte des enfants qui parviendraient au collège via une liaison piétonne directe et sécurisée. L'accès par la route de Taninges soulevant de nombreuses questions de sécurité d'accès piétonnier au collège, Monsieur le Maire fait part des demandes formulées en vue d'y remédier. »



# Fête Nationale

15  
samedi  
juillet

## Centre-Bourg

**17h30** Initiation jonglerie avec la compagnie **Cessez le Feu**

**20h** Concert avec le groupe **Stéréo Freedom**

**21h30** Spectacle de feu **Les féeries pyromaniées** par **Cessez le Feu**  
Animations gratuites Food truck sur place

Organisation : Mairie de Vétraz-Monthoux



Vétraz  
Monthoux

Vétraz-monthoux



Fête de l'ÉTÉ 2024

CENTRE-BOURG

5/07 16h30-19h | 6/07 14h-18h

PITCHOHN PARTY avec Pitchoun

Vétraz Monthoux | Vétraz-monthoux.fr

Fête Nationale

samedi 3 juillet

Centre-Bourg

17h30 Initiation jonglerie avec la compagnie Cessez le Feu  
 20h Concert avec le groupe Stéreo Freedom  
 21h30 Spectacle de feu Les féeries pyromaniées par Cessez le Feu

Animations gratuites Food truck sur place

Organisation : Mairie de Vétraz-Monthoux | Vétraz Monthoux

17<sup>e</sup> édition

SAM. 7 SEPT. 2024

9h - 13h

FORUM des ASSO!

UNE MULTITUDE D'ACTIVITÉS POUR TOUS LES ÂGES!

Maison des Associations  
Bas-Monthoux  
5 route du stade

Vétraz Monthoux | Vétraz-monthoux.fr

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

« le patrimoine vivant »

22 DIM. SEPT. 2024

10H-12H & 14H-17H

sites ouverts à tous  
concerts  
animations

Vétraz Monthoux | Vétraz-monthoux.fr

